

Pour tout savoir sur la captivité des cétacés



Important : ce dossier est basé sur des données réactualisées en août 2022. Certaines informations ont pu changer depuis. N'hésitez pas à nous transmettre toute information susceptible de nous aider à maintenir ce dossier à jour.

Intro: à l'origine des delphinariums....

La première tentative de maintien de cétacés en captivité date de 1861.

Dans l'estuaire du Saint-Laurent, **Phineas Taylor Barnum** fit capturer et transporter par train **deux bélugas** jusqu'à New-York. Installés dans une piscine remplie d'eau douce, ces derniers sont morts en quelques jours. La deuxième tentative avec de l'eau de mer eut plus de succès. Deux autres bélugas parviennent ainsi à survivre et deviennent les tout premiers cétacés au monde à être exposés en public dans le fameux **American Museum du cirque Barnum**, parmi d'autres «curiosités» («freak shows»).

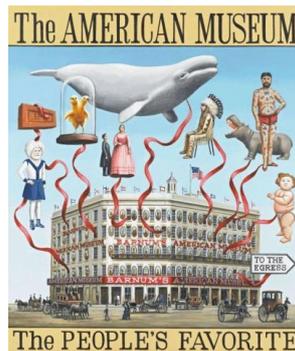


Photo : https://en.wikipedia.org/wiki/Barnum%27s_American_Museum

Les bélugas trouveront néanmoins la mort lors du grand incendie de 1868, mais l'impulsion était donnée. Dès le début du siècle, le New York Aquarium expose lui aussi des «marsouins vivants». Mais faute de soins appropriés, ces derniers meurent très rapidement.

En **1938**, en Floride, des producteurs de cinéma créent le **Marine Studios** pour permettre des prises de vue sous-marines dans les tournages de films d'aventure.

Une petite colonie de Tursiops fraîchement capturée y séjourne alors au milieu de diverses espèces de poissons et d'animaux marins. C'est un vif succès.

Dès le **début 1948**, **Arthur Mc Bride**, le responsable de ces studios, décide d'en faire le **premier véritable «delphinarium»** tel que nous le concevons aujourd'hui, sous le nom de **Marineland**. Le «premier marsouin éduqué» se nomme «Flippy», un dauphin Tursiops. Le public, puis les scientifiques se pressent alors dans ce parc marin pour s'intéresser de près aux divers talents des cétacés captifs. Plus tard, et pour des raisons plus sombres, les militaires s'intéresseront eux aussi aux incroyables talents des dauphins.

C'est la célèbre **série «Flipper»** qui rendit **définitivement populaires dans le monde entier les dauphins**, et on les exporta en nombre de Floride. **Dès 1966, en Europe, les premiers spectacles avec des cétacés à l'affiche se développent.** La logique commerciale et l'appât du gain poussent à la surenchère, **amenant dès 1961 les zoos à capturer des orques**, plus grandes et plus impressionnantes. Prélevées jusqu'en 1976 dans le détroit de Puget Sound, en Colombie-Britannique (Canada), elles sont par la suite capturées dans les eaux islandaises. L'ONG **Orca Research Trust** estime à 173 (à la date du 13 juillet 2022) le nombre d'orques officiellement mortes en captivité (sans tenir compte des mort-nées et des orques décédées lors des opérations de capture).

1 - Les cétacés dans leur milieu naturel

Les cétacés sont des mammifères marins, partagés en **deux grandes catégories**: les cétacés à fanons et les cétacés à dents. Les **cétacés à fanons** comprennent les diverses espèces de baleines et de rorquals, et filtrent d'énormes quantités d'eau grâce aux fanons (sortes de lames) pour en extraire de minuscules crevettes appelées krill. Les **cétacés à dents (odontocètes**, près de 70 espèces) comprennent le cachalot, l'orque, le marsouin, le narval, le dauphin et le béluga. **Les delphinidés (33 espèces) représentent la plus grande famille des odontocètes.** Les plus connus sont **le grand dauphin** (*Tursiops truncatus*), **l'orque** (*Orcinus orca*) et **le béluga** (*Delphinapterus leucas*).



Photo : Réseau-Cétacés

Petit historique

Au début de l'ère tertiaire (il y a 65 millions d'années), les dinosaures ont disparu, victimes de la chute d'un astéroïde gigantesque. Sur la Terre, la place est libre. Les mammifères en profitent. Certains d'entre eux **choisissent de partir à la conquête de l'océan**. Ils mangent des poissons ou des mollusques, nagent et plongent de mieux en mieux, et **deviennent les «anciens cétacés» (archéocètes)**. Avec le temps, leur corps subit d'incroyables transformations : il prend peu à peu la forme d'une torpille, les pattes arrière disparaissent pour laisser place à une queue en demi-lune. Leurs pattes avant (bras) se changent en nageoires. Leurs narines migrent au sommet de leur crâne et deviennent des événements. Leur peau perd des poils et se double, par-dessous, d'une épaisse couche de graisse qui les protège du froid. Et voilà les dauphins tels que nous les connaissons.

Données sommaires

Comme les humains, **les dauphins sont des mammifères**, sauf qu'ils vivent paisiblement dans la mer et les fleuves. La NOAA (l'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique) estime que **la durée de vie moyenne du grand dauphin sauvage s'étend de 40 à 60 ans** (contre 25 ans en captivité, avec une durée de vie maximale estimée à 45 ans).

Selon la NOAA, **la durée de vie moyenne d'une orque sauvage est de 50 à 60 ans pour les femelles, et de 30 à 50 ans pour les mâles**. Mais les mâles peuvent atteindre **60-70 ans et les femelles 80-90 ans** (à savoir que l'orque Granny a vécu jusqu'à 105 ans). **Chez les orques captives, la durée de vie moyenne est comprise entre 10 et 45 ans** (le débat est ouvert entre les spécialistes).

«Les bélugas, dans la nature, vivent presque aussi longtemps que nous : presque 80 ans.» (Robert Michaud, directeur scientifique du Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins). **En captivité, les bélugas meurent souvent avant l'âge de 30 ans (Rose et al. 2009)**, à cause des conditions de détention inadaptées, du stress et des maladies.

Comme nous, les dauphins **respirent de l'air grâce à leur évent**, ils **allaitent leurs bébés** et ont un squelette similaire au nôtre (colonne vertébrale et cage thoracique).

Ils ne parlent pas mais **communiquent entre eux grâce à un véritable langage corporel et sonore très subtil**. Ils ont d'ailleurs un prénom «sifflé» par lequel ils s'appellent.

Ils **tissent des liens à vie** avec leurs congénères. Ils **vivent au sein de structures sociales et familiales très évoluées**, dans des **sociétés dites «matriarcales»** dans lesquelles une matriarche expérimentée prend soin d'un groupe qui peut être composé de 150 individus, voire plus selon les espèces.

Leur **cerveau, aussi grand que le nôtre**, est tout **aussi complexe, tant sur le plan intellectuel qu'émotionnel**. Les connaissances scientifiques actuelles nous permettent d'affirmer que les dauphins sont des **êtres éminemment intelligents, conscients d'eux-mêmes, dotés de culture** (sculpture de bulles, jeux avec des règles, culte des morts, éducation des petits, entraide, regroupements, flirts...).

Les dauphins ont une excellente vue mais ne perçoivent pas les couleurs comme nous (pour eux tout est vert). Comme les chauves-souris, **les dauphins voient par écholocalisation**, même dans l'obscurité la plus totale (utilisation du sonar).

Les dauphins ont des **territoires qui peuvent s'étendre de quelques dizaines jusqu'à 2000 km²**. Ces vastes territoires ont leurs aires respectives de jeux, de chasse, de parades amoureuses et de repos. **Un dauphin passe 80% de son temps sous la surface de l'eau**. D'où un **besoin de parcourir de grandes distances** quotidiennement (**jusqu'à 100 km par jour, et 160 km pour les orques**). **Les grands dauphins peuvent plonger jusqu'à une profondeur de 300 mètres (60 mètres pour les orques)**.

Ce sont des champions olympiques qui **nagent à 30 km/h en moyenne**, mais qui **peuvent atteindre une vitesse de pointe de 50 km/h**, lorsqu'ils jouent, chassent ou voyagent (**de 55 à 65 km/h pour les orques**).

Les dauphins se nourrissent de poissons frais (environ 15 kg par jour, contre 5 kg de poissons congelés en captivité), de **calmars** et parfois de **crustacés**. **Les orques, au sommet de la chaîne alimentaire** (aucun prédateur naturel), **se nourrissent de poissons** (morue, sardine, thon, saumon), **d'oiseaux de mer, de manchots, de phoques, de lions de mer, de dauphins, de marsouins et aussi d'autres cétacés** (baleines malades ou baleineaux). **La teneur exacte de leur alimentation, ainsi que les techniques de chasse utilisées, varient selon leur habitat et les populations** ("Résidentes", "Nomades" ou "Offshores").

Au regard de toutes ces données, **il est impossible de reconstituer l'environnement naturel des cétacés en captivité et de respecter leurs besoins physiologiques, psychiques et sociaux, et ce quelle que soit la taille du bassin**.

2 - Les delphinariums

Les delphinariums ont prospéré en Europe à partir des années 60, avec des grands dauphins puis des orques. Petit à petit, ils se sont étendus aux quatre coins du monde.

A - Les delphinariums dans le monde



Photo : Réseau-Cétacés

En octobre 2019, le **rapport** «**Behind the smile – The multi-billion dollar dolphin entertainment industry**» («**Derrière le sourire – L'industrie multimilliardaire des delphinariums**») de l'**ONG World Animal Protection** évaluait le nombre de **cétacés captifs** dans le monde à **3603 individus** (dont **3029 dauphins** de **8 espèces différentes**) **dispatchés** dans **355 sites** répartis dans **58 pays**. De ces sites, **336 gardaient des dauphins**, avec plus de **60 % détenus** par **5 pays** : la **Chine (23%)**, le **Japon (16%)**, les **États-Unis (13%)**, le **Mexique (8%)** et la **Russie (5%)**. À noter que certains pays ont fait le choix, ou en sorte, de ne pas/plus tolérer la présence de delphinariums sur leur sol (par exemple, Royaume-Uni, Croatie, Pologne, Irlande, Nicaragua, Brésil, Chili, Costa-Rica, Inde, Finlande, Canada...).

Concernant les orques captives, en juillet 2022, en recoupant les données fournies par **Inherently Wild** et **Ceta-Base**, l'**ONG Orca Research Trust** recensait **57 orques captives** dans **14 infrastructures** réparties dans le monde: **4 infrastructures aux États-Unis avec 20 orques** (ce chiffre est passé à 19 avec le décès de l'orque Nakai au SeaWorld de San Diego le 05/08/22/ Parcs SeaWorld San Diego/San Antonio/Orlando et Miami Seaquarium), **3 en Chine avec 16 orques** (Chimelong Ocean Kingdom, Shanghai Haichang Ocean Park et Wuxi Changqiao Ocean Kingdom), **2 au Japon avec 7 orques** (Port Of Nagoya Public Aquarium et Kamogawa Sea World), **1 en Argentine avec 1 orque** (Mundo Marino), **1 au Canada avec 1 orque** (Marineland Niagara Falls), **1 en France avec 4 orques** (Marineland d'Antibes), **1 en Russie avec 3 orques** (Moskvarium) et **1 en Espagne avec 5 orques** (Loro Parque).



Orca Research Trust

Concernant les bélugas captifs, en août 2022, le **Whale Sanctuary Project** estimait leur nombre à 300 individus.

Selon l'ONG World Animal Protection, parmi les **principales activités** qui sont vendues aux visiteurs des parcs marins, on retrouve (chiffres de 2019) les

spectacles de dauphins (93%), les selfies avec dauphins (75%), la nage avec dauphins (66%) et la delphinothérapie (23%). Mais les parcs proposent également des activités telles que faire un bisou aux dauphins, être en contact direct ou se balader avec eux, les nourrir, être «entraîneur d'un jour» ou les observer en bassin (2%).

En tenant compte de toutes ces rentrées d'argent, le rapport estime qu'**un dauphin rapporte à lui seul entre 400 000 \$ et 2 millions de \$ par an**, soit entre 1,1 et 5,5 milliards de \$ qui vont dans les poches de l'industrie du tourisme si on tient compte de l'ensemble des dauphins captifs. Il faut rajouter à cela, pour certains sites, les recettes provenant d'activités annexes (hébergement, restauration, produits dérivés, autres attractions).

B – Les delphinariums de l'Union Européenne



Comme ailleurs dans le monde, les delphinariums de l'Union Européenne exhibent leurs cétacés devant des visiteurs, lors de présentations ou de spectacles standards souvent accompagnés d'une musique bruyante, au cours desquels les animaux produisent généralement un répertoire varié de tours et d'acrobaties.

Concernant l'Union Européenne, **d'après le site CETA-BASE** (base de données sur les cétacés captifs dans le monde), **14 pays membres accueillent aujourd'hui 30 delphinariums exhibant 296 cétacés** (orques, bélugas, dauphins et marsouins).

Allemagne

Zoo de Duisbourg (8 grands dauphins): <https://zoo-duisburg.de/>

Zoo de Nuremberg (Tiergarten Nürnberg) (6 grands dauphins): <https://tiergarten.nuernberg.de/startseite.html>

Belgique

Boudewijn Seapark (8 grands dauphins): <https://www.boudewijnseapark.be/fr/>

Inauguré le 9 mai 1971, 8 grands dauphins sont détenus dans les bassins obscurs et vétustes de ce delphinarium flamand considéré comme l'un des pires d'Europe. Capturée dans les années 60 et acquise par le Boudewijn Seapark en 1988, la femelle Puck est considérée comme le dauphin captif le plus âgé au monde. On estime son âge à 56 ans (elle serait née en 1966).

Bulgarie

Dolphinarium Varna (5 grands dauphins): <https://dolfinariumvarna.bg/en>

Danemark

Fjord & Bælt Center (3 marsouins): <http://www.fjord-baelt.dk/index.php/en/>

Centre scientifique ayant pour vocation de sauver les marsouins. Mais il a reçu la permission de l'Agence des Forêts et de la Nature de ne pas réhabiliter 3 d'entre eux «à des fins de recherche» (Freja, Saga et Eskild). Ils exécutent aujourd'hui de petits spectacles à l'attention des visiteurs.

Espagne

L'Espagne détient le plus grand nombre de cétacés captifs et le plus grand nombre de delphinariums de toute l'Europe. D'après le site Ceta-Base, 101 cétacés sont détenus dans 10 delphinariums: pour la plupart des grands dauphins (93), mais aussi des orques (5) et des bélugas (3).

Concernant l'**Aquópolis Costa Dorada**, l'ONG **Marine Connection** a révélé en mai 2022 sur son **site** que le parc avait transféré ses 9 grands dauphins au parc chinois Hainan Ocean Paradise. Un **communiqué** du parc datant du 22 mai 2022 a confirmé ce transfert.

Oceanogràfic (18 grands dauphins, 3 bélugas): <https://www.cac.es/en/oceanografic/descubre-el-oceanografic.html#>

Les trois bélugas comprennent un couple capturé dans les eaux russes avec leur bébé.

Loro Parque (9 grands dauphins, 5 orques): <https://www.loroparque.com/en/>

Ce parc détient captif 9 Grands Dauphins (dont -- capturés en mers) et 5 orques (dont Morgan). C'est dans ce parc qu'en décembre 2009 le dresseur Alexis Martinez a été tué par Keto (né captif en 1995). Ce drame a précédé de peu la mort de Dawn en février 2010.

Aqualand Costa Adeje (11 grands dauphins): <https://www.aqualand.es/costa-adeje/en/>

Marineland Catalunya (5 grands dauphins): <https://www.marineland.es/catalunya/fr/>

Marineland Mallorca (11 grands dauphins): <https://www.marineland.es/mallorca/fr/>

Zoo Aquarium de Madrid (8 grands dauphins): <https://www.zoomadrid.com/>

Mundomar Benidorm (8 grands dauphins): <https://www.mundomar.es/en/>

Palmitos Park (6 grands dauphins): <https://www.palmitospark.es/>

Parque Rancho Texas Lanzarote Park (8 grands dauphins): <https://ranchotexaslanzarote.com/en/>

Selwo Marina (9 grands dauphins): <https://www.selwomarina.es/en/>

Grèce

Attica Zoo (9 grands dauphins): <https://www.atticapark.com/?lang=en>

Ce parc détient 9 Tursiops Pontcus utilisés dans des présentations éducatives. Jusqu'en 2010, la Grèce n'avait aucun delphinarium. Dans l'Antiquité (Rome et Grèce), les dauphins étaient des animaux sacrés (messagers du Dieu Soleil) que nul n'aurait songé à enfermer: quiconque les blessait ou les tuait était puni de mort.

Italie

En 2011, l'Italie possédait encore 6 delphinariums. Grâce aux actions menées par la militante Ilaria Ferri il n'en reste plus que 3 aujourd'hui.

Acquario di Genova (6 grands dauphins): <https://www.acquariodigenova.it/en/>

Oltremare (7 grands dauphins): <https://www.oltremare.org/en>

Zoomarine Italy (11 grands dauphins): <https://www.zoomarine.it/>

Lituanie

Lithuania Sea Museum (16 grands dauphins): [https://muziejus.lt/#_ =](https://muziejus.lt/#_=)

Ouvert en 1994, il propose des séances de nage avec dauphins, des shows et de la delphinothérapie.

Malte

Mediterraneo Marine Park (8 grands dauphins): <http://www.mediterraneopark.com/>

Pays-Bas

Dolfinarium Harderwijk (26 grands dauphins, 5 marsouins communs): <https://www.dolfinarium.nl/en/>

Un vent marin souffle en permanence sur le lagon d'eau de mer de son Dolfinarium. Cette situation privilégiée permet aux dauphins de l'entreprise de se reproduire mieux qu'ailleurs et d'avoir fait de ce lieu l'une des premières «fermes à dauphins». Par le passé, un nombre impressionnant de cétacés de toutes espèces y ont vécu, y sont morts (plus d'une centaine) ou ne firent que passer.

Sea Mammal Research Company (1 marsouin commun): <https://www.seamarco.nl/>

Portugal

Zoomarine Algarve (27 grands dauphins): <https://www.zoomarine.pt/en/>

Jardim Zoológico de Lisboa (8 grands dauphins): <https://www.zoo.pt/en/>

Roumanie

Delfinariu Constanta (2 grands dauphins): <https://www.delfinariu.ro/>

Suède

Kolmården Zoo (12 grands dauphins): <https://www.kolmarden.com/en>

Ce bâtiment obscur au toit chargé de neige ouvert depuis 1969 a vu mourir 47 dauphins dans ses sinistres bassins.

C - Les delphinariums en France



La France possède 2 delphinariums en métropole et un troisième en Polynésie. L'ensemble de ces structures présente **4 orques** et **22 grands dauphins**. En janvier 2021, le directeur du Parc Astérix a annoncé la fermeture de son delphinarium, le Théâtre de Poséidon, qui est resté ouvert au public entre les saisons 1989 et 2020. Sur les 8 grands dauphins présents lors de cette fermeture, 2 ont été transférés au

Kolmården Zoo (Suède), 3 au Mundomar Benidorm, et 2 à l'Océanogràfic de Valence (Espagne), tandis que la pauvre Femke, gravement malade, a été euthanasiée.

Marineland d'Antibes (Alpes-Maritimes) / marineland.fr

Fréquenté par 850 000 visiteurs en 2017, ce parc ouvert en 1970 est aujourd'hui la propriété de la multinationale espagnole Parques Reunidos. Étendu sur 26 hectares, il se compose d'un parc zoologique marin comprenant notamment un delphinarium et plusieurs aquariums, d'un parc aquatique (Aquasplash), d'un parc de jeux pour enfants (Kid's Island), d'un minigolf (Aventure Golf) et d'un hôtel trois étoiles (Marineland Hôtel). Il possède actuellement 12 grands dauphins et 4 orques. Avec Loro Parque en Espagne, le Marineland d'Antibes est le seul delphinarium européen à posséder des orques.



Photo : Réseau-Cétacés

12 grands dauphins: Sharky, Malou, Rocky, Dam, Neo, Nala, Anya, Joe, Tux, Kai, Lùà, Ollie. Deux d'entre eux (Sharky et Malou) ont été capturés en milieu sauvage (Floride ou Cuba) dans les années 80. Les autres sont nés dans les bassins du parc, les naissances les plus récentes étant celles de Lùà et Ollie en mai 2020.

4 orques: Inouk (né le 23/02/1999), **Wikie** (née le 01/06/2001), **Moana** (né le 16/03/2011) et **Keijo** (né le 20/11/2013).

D'après le site Ceta-Base, depuis l'ouverture du parc en 1970, 34 dauphins (dont 24 capturés) et 12 orques (dont 7 capturées) ont perdu la vie, la plupart à un âge précoce: par exemple, chez les dauphins (Mila-Tami à 8 ans, Manon à 13 ans, Fenix et Kaly à 8 ans, Alizé à 24 ans, Éclair à 25 ans, Écume à 32 ans) et chez les orques (Calypso à 11 ans, Clovis à 4 ans, Kim à 14 ans, Betty à 13 ans, Freya à 34 ans, Kim II à 27 ans, Sharkan à 23 ans, Valentin à 19 ans).

Des photos prises par des militants avaient révélé que les pensionnaires du parc présentaient de nombreuses blessures et travaillaient inlassablement chaque jour, à raison de 2 spectacles par jour, et retournaient ensuite dans leurs petits bassins. La propreté du parc laissait également à désirer, avec de petites installations sales et mal entretenues. En juin 2014, une jeune activiste et un photographe avaient pris de nombreux clichés révélant les conditions de vie déplorables des animaux du Marineland d'Antibes. Réseau-Cétacés avait alors déposé une plainte commune, le 29 décembre 2015, contre le parc et ses dirigeants, pour «actes de cruauté et maltraitance envers les cétacés, défaut de soins et mise à mort sans nécessité».



L'orque Wikie blessée et n'ayant quasiment plus de dents / Photo Frank Bulteau



L'orque Inouk apparemment complètement dépourvue de dents

Delphinarium de Planète Sauvage (Port-Saint-Père, Pays De La Loire) / planetesauvage.com

Fréquenté par 200.000 visiteurs en 2021, ce parc ouvert en 1992 détient actuellement 9 Grands Dauphins (Ocean, Galéo, Péos, Amtan, Parel, Lucy, Amani, Nouma et Kuma) qui exécutent des shows 6 jrs/7jrs et 7/7 jrs pendant l'été.

En 1998, la direction du parc décide de construire un delphinarium, mais faute d'obtenir l'autorisation d'importer des dauphins, les bassins accueillent uniquement des otaries jusqu'en 2007. Les dauphins arrivent à la Cité marine fin 2008 et sont présentés au public en mars 2009. La polémique sera lancée quand un delphineau de 12 jours meurt d'une hémorragie interne après avoir reçu un coup durant un affrontement entre sa mère et une autre femelle. Le responsable scientifique du parc, Martin Böye, affirme alors que ce genre d'incident pourrait aussi se produire en milieu naturel. Mais ce dernier est contredit par des spécialistes des grands dauphins qui argumentent qu'en milieu naturel les coups n'entraînent pas le décès de l'animal car le milieu est ouvert, laissant aux individus la possibilité de prendre leurs distances lors de conflits, ce qui est impossible en captivité. En juin 2016, l'association *One Voice* porte plainte contre Planète Sauvage. Elle dénonce l'état du grand dauphin Galéo régulièrement maltraité par ses congénères.

D'après le site Ceta-Base, depuis l'ouverture du parc en 1992, 5 grands dauphins ont prématurément perdu la vie (Théa, à 19 ans, Mininos, à 8 ans, Aïcko à 6 ans, le bébé de Parel, à 12 jours et le bébé d'Amtan, à 8 jours).

Moorea Dolphin Center (île de Moorea, Polynésie française) / mooreadolphin.com

Ce refuge naturel, intégré dans le complexe hôtelier InterContinental Moorea Resort & Spa, en Polynésie Française détient aujourd'hui 2 grands dauphins (Hina, une retraitée de la US Navy, et Kuokoa). Ils étaient trois jusqu'à octobre 2020, quand Lokahi, un mâle de 26 ans a été retrouvé mort dans son bassin.

Il s'agit d'un petit lagon fermé avec séances de contact et delphinothérapie.

3 – Statut juridique des cétacés captifs en France

L'[Organisation mondiale de la santé animale](#) rappelle que le **bien-être animal repose sur 5 principes**: ne pas souffrir de faim, de soif et de malnutrition ; ne pas souffrir de stress physique et thermique ; être indemne de douleurs, de blessures et de maladies ; avoir la possibilité d'exprimer les comportements normaux de son espèce ; être protégé de la peur et de la détresse.

Pour garantir ces principes, le **statut des cétacés captifs en France est assujéti à trois types de législations.**

La législation internationale

La [Convention sur le Commerce International des Espèces Menacées](#) (CITES - Convention on International Trade on Endangered Species) ou **Convention de Washington**, est le plus important accord mondial pour la **protection des espèces vivantes**. Elle a été signée le **3 mars 1973** par 21 états et compte, en août 2022, **184 pays signataires, dont la France (depuis 1977)**.

Selon cette convention, **il est formellement interdit de capturer, tuer ou vendre les dauphins qui sont des espèces protégées.**

À noter que le **22 mai 2010**, 50 scientifiques internationaux se sont réunis à la **conférence d'Helsinki**. Ensemble, ils ont signé une **Déclaration des droits des cétacés stipulant que «tous les cétacés comme les personnes ont le droit à la vie, la liberté et le bien-être.»**

La législation européenne

Dans l'Union européenne, la détention des cétacés est soumise à la [Directive 1999/22/CE du 29 mars 1999, relative à la détention d'animaux sauvages dans un environnement zoologique](#) et au [Règlement \(CE\) n° 338/97 du Conseil du 09/12/96 relatif à la protection des espèces de faune et de flore sauvages par le contrôle de leur commerce](#).

- **Le principe : l'Annexe A du Règlement (CE) N° 338/97 du Conseil du 9 décembre 1996** relatif à la protection des espèces de faune et de flore sauvages **interdit tout usage commercial de ces mammifères marins** (interdiction des buts purement lucratifs).

Une exception est prévue dans ce texte, et **permet leur importation, mais uniquement pour des motifs scientifiques, éducatifs ou à des fins de conservation.**

Or, **les delphinariums ne contribuent en rien à la science** (aucune recherche sérieuse), **à la pédagogie** (très faible quantité d'informations fournies lors des spectacles concernant la vie sociale complexe des cétacés en liberté) **ni moins**

encore à la protection des espèces menacées, ce que ne sont ni les orques ni les dauphins Tursiops, les principales vedettes de ces shows, qui vivent même mieux et plus longtemps en liberté.

- **La «Directive ZOO» (Directive 1999/22/EC)** du Conseil relative à la détention d'animaux sauvages dans un environnement zoologique **exige qu'un environnement aussi proche que possible des conditions de vie en milieu naturel soit fourni aux animaux des zoos (auxquels sont assimilés les delphinariums)**

Or, les dernières études scientifiques nous rappellent à cet égard **qu'il est strictement IMPOSSIBLE de fournir aux cétacés le moindre équivalent de la vie dans l'océan**. Les environnements artificiels les privent de l'enrichissement que seuls les océans, les mers et les rivières peuvent leur apporter. Dans un bassin en béton, il n'y a rien à explorer ou à chasser, nulle part où aller pour jouer, nul refuge pour retrouver volontairement le calme des profondeurs ou simplement fuir une agression ou une interaction non souhaitée. La vie des cétacés captifs se résume à des **spectacles imposés** et à **tourner en rond** dans un petit bassin le reste du temps. Pour l'anecdote, 1400 tours de bassin sont quotidiennement nécessaires à une orque pour parcourir la même distance qu'en milieu naturel. À 55 km/h, l'orque met moins de 5 secondes à parcourir son bassin.

La législation française

En France, le Code civil de 1804 a classé les animaux dans la catégorie des **biens meubles**, c'est-à-dire que le propriétaire pouvait en disposer comme bon lui semblait: les vendre, les tuer, les torturer, les abandonner. Néanmoins, **une lente évolution pour une prise en compte de leur sensibilité a eu lieu**. La loi interdit aujourd'hui les mauvais traitements envers les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité.

Ce n'est qu'en 1963, dans le Code Pénal, que la [loi n° 63-1143 du 19 novembre 1963](#) a enfin reconnu le délit d'acte de cruauté envers les animaux, différenciant les animaux (domestiques, apprivoisés ou tenus en captivité), des objets (ce qui n'est pas alors le cas dans le Code civil).

Sur le plan civil, c'est la [loi 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature](#) qui a enfin fondé la politique de protection animale: «Tout animal étant un être sensible doit être placé par son propriétaire dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce.» (article 9). Cette loi introduit des articles dans le Code rural qui interdisent «d'exercer des mauvais traitements envers les animaux domestiques ainsi qu'envers les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité». L'article 9 de cette loi devenu L. 214-1 reconnaissait en l'animal «un être sensible qui doit être placé

par son propriétaire dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce» et devant être utilisé «sous réserve des droits des tiers et des exigences de la sécurité et de l'hygiène publique».

Le nouveau Code pénal du 1er mars 1994 comprend un texte sur les actes de cruauté contre les animaux domestiques et en captivité, et prend en compte les souffrances de l'animal. L'auteur d'actes de barbarie peut alors, dans tous les cas, être poursuivi, même s'il s'agit du propriétaire de l'animal.

En 1999, grâce à une modification du code civil, les animaux sont certes toujours considérés comme des «biens meubles par leur nature» ([article 528](#), en partant du principe qu'ils ne peuvent être assimilés à des personnes), mais ils ne sont plus assimilés à des choses («corps inanimés»).

[À partir d'avril 2015, la notion d'être vivant doué de sensibilité intègre le code civil](#) (article 515-14 al. 1). Ceci étant, sur le plan juridique, ils restent des «biens» et sont de ce fait soumis au régime des biens corporels, et on peut les posséder ou les utiliser «sous réserve des lois qui les protègent».

Le 29 mars 2019, des universitaires juristes proclament la [Déclaration sur la personnalité juridique de l'animal, dite «déclaration de Toulon»](#). Elle pose qu'aux yeux du droit, «les animaux doivent être considérés de manière universelle comme des personnes et non des choses», plus précisément comme «des personnes physiques non humaines».

La [loi du 30 novembre 2021](#) a pour objectif d'intensifier la lutte contre la maltraitance des animaux et d'améliorer leurs conditions de détention.

Le Ministère de l'Écologie et des Territoires précise que «la détention d'animaux sauvages en captivité est régie par le code de l'environnement et ses textes d'application».

«Au printemps 2019, le ministère de la Transition écologique a engagé un large cycle de consultations et de concertations en présence des associations (ONG), des représentants professionnels, des élus et des experts pour comprendre les enjeux attachés au bien-être de la faune sauvage captive au sein des cirques, des delphinariums, des parcs zoologiques et des élevages de visons pour la production de fourrure. En s'appuyant sur cette concertation, des mesures en faveur du bien-être de la faune sauvage captive ont été annoncées en septembre 2020.

Ces travaux ont abouti à la **loi n° 2021-1539 du 30 novembre 2021 visant à lutter contre la maltraitance animale** et conforter le lien entre les animaux et les hommes. Elle introduit de nombreuses évolutions dans notre rapport à la faune sauvage captive.

Concernant la détention de cétacés ([article L. 413-12 du code de l'environnement](#)) :

- interdiction des spectacles de dauphins et d'orques à compter du 01/12/2026 ;
- interdiction de la détention en captivité de cétacés et de leur reproduction à compter du 01/12/2026, sauf dans le cadre de programmes de recherches scientifiques autorisés par le ministère de la transition écologique ou dans des refuges pour animaux sauvages captifs.»

4 – Les cétacés n'ont rien à faire en bassin

L'industrie de la captivité surfe sur l'amour et la sympathie que nous portons aux cétacés. Le fameux «sourire du dauphin» est souvent mis en avant, mais il s'agit d'un simple «rictus morphologique» dû à la forme de son rostre.

Le but des parcs à thème est d'en mettre plein les yeux à un public bombardé de publicités alléchantes, et ce au détriment des cétacés. Tout est fait pour appâter le «client» en lui proposant un panel d'attractions sensationnelles: «venez assister à un spectacle de dauphins unique et grandiose!», «offrez à votre enfant les soins miracles de la delphinothérapie!», «nager avec les dauphins? un rêve enfin accessible à tous!», «venez tenter l'expérience *Seigneur d'un jour*!», «vos plus belles photos souvenirs en compagnie d'un dauphin!».

Doit-on maintenir ces animaux en captivité pour le seul plaisir humain, et pour servir les intérêts de grands groupes industriels ?

À travers des opérations de sensibilisation (#PourUneFranceSansDelphinarium, #LibertéDauphins, #CétacésEnClasse...) et de mobilisation devant les delphinariums (comme la grande manifestation du 12 juillet 2015 devant le Marineland d'Antibes) Réseau-Cétacés n'a de cesse d'informer la population française, d'interpeler les pouvoirs publics, et de se préoccuper du devenir des cétacés captifs actuels.

A – Aucune raison légitime d'enfermer des cétacés

Outre le fait qu'aucun bassin ne peut reproduire les conditions de vie naturelles nécessaires au bien-être d'un animal sauvage, aucune autre raison n'est légitime.

S'agit-il d'éduquer les visiteurs ? Lors des représentations, le public n'apprend rien sur la vie sociale complexe des cétacés en liberté. Un spectacle dans lequel des mammifères marins sauvages «reprogrammés» exécutent des chorégraphies pour un public n'est, ni plus ni moins, qu'un divertissement. En revanche, pour les animaux, face au dresseur, il s'agit bel et bien d'un rapport de soumission et non de complicité. Un dauphin privé de liberté (et de tout ce qui va avec) ne participe pas aux spectacles pour le plaisir, mais parce qu'il sait qu'il sera nourri s'il obéit bien.

S'agit-il de mener des recherches scientifiques pertinentes ? Les recherches scientifiques mises en avant par les parcs sont réalisées en étudiant le comportement d'«animaux artificiels», dont la psychologie et la physiologie sont largement altérées par le confinement en bassin, les médicaments, le manque d'exercice, l'acculturation, le champ social réduit, etc. Pour être fiables et pertinentes, les études sur les cétacés doivent être réalisées dans leur écosystème naturel.

S'agit-il de contribuer à la protection d'espèces menacées ? Les orques et les grands dauphins (principales vedettes à l'affiche des spectacles donnés dans les parcs) vivent mieux et plus longtemps en liberté, et ce malgré tous les dangers auxquels ils sont confrontés. En outre, les spectacles vendus aux visiteurs n'ont aucun caractère pédagogique les invitant sérieusement à préserver la biodiversité.

B - Les cétacés captifs meurent prématurément

Les responsables des parcs affirment que leurs pensionnaires vivent mieux et plus longtemps «à l'abri des dangers de l'océan» et des «menaces environnementales». Pourtant les faits sont là, et c'est devenu une vérité scientifique: les individus captifs meurent prématurément dans les parcs marins.

Chez les dauphins libres, la NOAA indique que **la durée de vie moyenne du grand dauphin sauvage s'étend de 40 à 60 ans. En captivité, elle chute à 25 ans, sans jamais dépasser 45 ans.** Plus de la moitié des dauphins meurent durant les deux premières années de captivité, et ceux qui survivent n'atteignent pratiquement jamais l'âge de 30 ans (espérance de vie réduite de moitié). En outre, le traumatisme lié à la capture et à l'arrivée en bassin multiplie le taux de mortalité du cétacé par 6. D'après le site Ceta-Base, depuis l'ouverture du Marineland d'Antibes (1970), 34 dauphins (dont 24 capturés) ont perdu la vie, la plupart à un âge précoce: par exemple, Mila-Tami à 8 ans, Manon à 13 ans, Fenix et Kaly à 8 ans, Alizé à 24 ans, Éclair à 25 ans et Écume à 32 ans.

Chez les orques sauvages, la NOAA rappelle que les mâles peuvent atteindre 60-70 ans et les femelles 80-90 ans, avec une durée de vie moyenne de 50 à 60 ans pour les femelles et de 30 à 50 ans pour les mâles. Les orques captives ont une durée de vie moyenne comprise entre 10 et 45 ans. Ainsi, l'orque Freya, qui avait été capturée en Islande (Stokkseyri) à l'âge de 2 ans dans les années 80, puis transférée au Marineland d'Antibes le 6 mars 1983, est décédée à l'âge de 34 ans (le 20 juin 2015) «des suites d'une longue maladie». Elle n'était pas vieille. En revanche, l'orque Granny qui a vécu en milieu sauvage jusqu'à l'âge de 105 ans, elle l'était ! Le 12 octobre 2015, Valentin (fils de Freya et de Kim 2) est lui aussi décédé au Marineland d'Antibes, à l'âge de 19 ans. D'autres orques sont mortes prématurément comme Calypso à 11 ans, Clovis à 4 ans, Kim à 14 ans, Betty à 13 ans, Kim II à 27 ans et Sharkan à 23 ans...

«Les bélugas, dans la nature, vivent presque aussi longtemps que nous : presque 80 ans.» (Robert Michaud, directeur scientifique du Groupe de recherche et

d'éducation sur les mammifères marins). **En captivité, les bélugas meurent souvent avant l'âge de 30 ans (Rose et al. 2009), à cause des conditions de détention inadaptées, du stress et des maladies.** Parmi les bélugas décédés à un âge avancé, on peut citer Qila (à 21 ans), Nala (à 1 an), Nanuq (à 31 ans), Tuaq (à 4 mois), Tuvaq et Tiqa (à 3 ans). Rappelons qu'aujourd'hui encore, des bélugas continuent d'être capturés en Russie, dans la mer d'Okhotsk, pour être exportés vers la Chine.



Photo : Réseau-Cétacés

C - Les cétacés captifs sont piégés

Dans ces bassins stériles inadaptés à leur physiologie et à leur comportement naturel, les cétacés perdent tout repère et sont victimes d'un stress profond.

Les petits bassins bétonnés des delphinariums ont une profondeur dérisoire de 5 à 11 mètres (au Marineland d'Antibes, le bassin des spectacles: 11 m de profondeur, 64 m de long et 32 m de large / les bassins de vie: 5 à 8 m de profondeur) et sont dépourvus de végétation et de récifs (le rapport de l'ONG World Animal Protection révèle que si certains cétacés captifs sont enfermés dans des enclos marins, 66 % d'entre eux vivent dans des bassins totalement stériles). Les **capacités sensorielles des cétacés, comme le système d'écholocation (sonar), deviennent alors inutiles.** Pire, si on additionne **leurs propres vocalisations** (qui se répercutent sur les murs), les **cris et les applaudissements** des spectateurs, la **musique assourdissante**, le **bruit des pompes**, on comprend alors qu'ils subissent **une véritable torture.** Pour info, leur **ouïe est 10 fois supérieure à celle de l'homme.**

En dehors des spectacles, les cétacés sont parqués dans des espaces encore plus restreints. Là, ils ne peuvent que **tourner en rond** ou **se laisser flotter en surface**, subissant parfois les assauts des **moustiques** et les **rayons du soleil.**

De plus, les cétacés captifs sont privés **de contacts sociaux**, ou **contraints de cohabiter avec des individus qu'ils ne comprennent pas ou avec lesquels ils ne s'entendent pas.** En outre, ils sont déracinés et séparés de leurs proches. Ces séparations, y compris pour les nés-captifs, sont déchirantes pour les cétacés qui nouent des liens amicaux et familiaux très forts. De plus, le fait pour ces mammifères d'être transférés d'un bassin à l'autre, d'un parc à l'autre, et parfois d'un pays à l'autre, est traumatisant (surtout si leurs nouvelles conditions de vie sont pires).

Dans cet espace restreint, **il leur est impossible de fuir et certaines agressions peuvent vite tourner au drame.** C'est ce qui est malheureusement arrivé avec l'orque femelle dominante Kandu V, décédée d'une hémorragie au terme de 45 minutes d'agonie au SeaWorld de San Diego. Le 21 août 1989, cette dernière s'était attaquée, en plein spectacle, à Corky II, une nouvelle venue dans le bassin. Ce jour-là, Kandu V manqua son coup et percuta violemment le mur. Le sang jaillit d'une artère située près de sa mâchoire brisée, et de son évent. La foule choquée fut vivement évacuée des gradins pour ne pas assister au drame.

D – Les cétacés captifs vont mal

De nombreuses orques captives développent de graves **problèmes dentaires** (dents cassés ou ébréchées, mais aussi arrachées ou déchaussées). Le stress et l'ennui ne font qu'aggraver le problème: mâchonnement du béton ou des barrières brisant l'émail et laissant à nu la pulpe dentaire. Si la dent n'est pas traitée («forage de dent»), la pulpe se décompose et laisse place à une vaste cavité se remplissant de nourriture avariée. L'infection suit, puis l'inflammation, affectant les systèmes immunitaire et cardiovasculaire de l'animal.

Les cétacés captifs sont également sujets à des **maladies pulmonaires (pneumonie)**, aux **ulcères**, et à des **problèmes dermatologiques** (herpès, infections fongiques....) liés à leur confinement dans les bassins (souvent exposés au soleil) et au traitement de l'eau. L'eau d'un bassin, qu'elle soit artificiellement salée ou en provenance de la mer, est **saturée de chlore qui agresse leur peau, leurs poumons et leurs yeux (risque de cécité).**

Pour traiter ces maladies, les mammifères sont donc gavés d'**antibiotiques** et de **pansements gastriques**. À savoir que pour tout soin, un dauphin ne peut être soigné sous anesthésie générale, et que tout acte médical majeur (meulage des dents, endoscopie, insémination artificielle, etc...) peut engendrer de fortes douleurs.

Les dauphins captifs sont sujets au **stress**, et à des **problèmes neurologiques**. Il n'est pas rare de les voir adopter des **comportements de type autiste**, des **gestes stéréotypés et répétitifs** (mâchouillage des barrières), caractéristiques de **troubles psychologiques**, ou même des **actes suicidaires** (comme cogner la tête contre les parois). Pour pallier à ces problèmes, les cétacés reçoivent fréquemment avec la nourriture des doses importantes de **médicaments neurorégulateurs**, des **calmants**, des **antistress** et des **régulateurs de l'humeur**. Certains reçoivent des **hormones**, soit **pour réguler leur comportement sexuel**, soit au contraire **pour créer les conditions propices à leur insémination artificielle**.

Une autre perturbation physique est **l'affaissement de l'aile dorsal** (100% en bassin contre 1 % en milieu naturel). La nageoire dorsale bien dressée peut mesurer jusqu'à 2 mètres de haut. En captivité, cette nageoire retombe car l'orque passe beaucoup moins de temps sous l'eau.



Par Milan Boers — <http://www.flickr.com/photos/milanboers/3507418462/>, CC BY 2.0,
<https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=9633908>

Dans un soucis de transparence, les associations de protection animale réclament le **droit d'accéder au dossier médical des pensionnaires des parcs, ainsi qu'aux documents de recensement**. Dans le même temps, elles demandent également la création d'un **registre officiel accessible au public, inventariant l'ensemble des dauphins captifs en Europe** avec la **photo d'identification de leur nageoire dorsale**, comme c'est l'usage pour les populations de cétacés sauvages étudiées par les scientifiques. Au sein de l'Europe, **les décès ou les transferts de cétacés doivent être contrôlés, et les importations secrètes depuis des pays étrangers surveillées**.

E - L'insémination artificielle n'est pas éthique

Des programmes de reproduction, basés sur l'insémination artificielle, sont au cœur de l'activité des delphinariums. Mais ils n'ont guère de succès, et la pratique est douloureuse et humiliante pour l'animal. En outre elle entretient la repopulation des cétacés dans les parcs marins.

Les parcs aquatiques mettent en avant les prétendus succès de **l'insémination artificielle** et affirment que leurs dauphins ne proviennent pas des captures meurtrières qui ont lieu à Taiji. Mais il faut savoir que **la population actuelle de cétacés captifs n'est pas viable à long terme sans l'apport d'individus nouvellement capturés**.

En effet, **les naissances ne sont pas assez nombreuses et viables pour permettre à la population mondiale de cétacés captifs de perdurer**, d'autant qu'il y a plus de naissances d'individus mâles que femelles. Par conséquent, à un moment donné, les delphinariums sont obligés de renouveler leurs "stocks" génétiques pour éviter la consanguinité.

En liberté les orques femelles ne donnent naissance à un bébé que tous les 3 ans, et seulement à partir de 13 ans. En captivité, ce rythme naturel n'est plus respecté, l'insémination artificielle étant pratiquée à partir de 8 ans, puis tous les deux ans. De plus, les mères inséminées perdent souvent leur bébé, ce qui est traumatisant pour elles et peut les mener à la dépression.

Parfois, certaines femelles n'ont pas la maturité suffisante, et délaissent leur bébé ou sont incapables de s'en occuper.

Lorsqu'un petit survit, il est le plus souvent **arraché à sa mère bien avant le sevrage**. Transféré dans un autre parc, sa mère le pleurera et l'appellera durant des jours. **Dans la nature, les familles ne se séparent pas**. Même les mâles adultes restent proches de leur mère toute leur vie. Ces séparations forcées causent une souffrance profonde et durable.

F - Les cétacés captifs deviennent agressifs

On recense **zéro incident à l'encontre d'un être humain dans la nature alors que 3 dresseurs et 1 visiteur ont été tués par des orques captives**. En outre, on **déplore de nombreux incidents** impliquant des cétacés captifs et le personnel, voire même le public. Les delphinariums français n'échappent pas à la règle.

20 février 1991: la **première victime de l'orque Tilikum** est **Keltie Byrne**, une jeune dresseuse qu'il noya avec l'aide de ses camarades, Haida II et Nootka IV.

6 juillet 1999: la deuxième victime de Tilikum est **Daniel P. Dukes**, un visiteur qui avait réussi à rester dans le parc après sa fermeture. Le lendemain, ce dernier a été **retrouvé mort et dénudé dans le bassin de l'épaulard**. L'orque l'a probablement noyé car il était recouvert de plusieurs écorchures et blessures.

29 novembre 2006: au Seaworld de Californie, **l'orque Kasatka entraîne à plusieurs reprises au fond du bassin son dresseur Ken Peters, au beau milieu d'un spectacle (*Shamu show*)**, sous les yeux épouvantés d'environ 200 spectateurs. Ken Peters s'en est sorti vivant avec beaucoup de sang-froid. L'orque avait déjà essayé de mordre Ken Peters lors d'un spectacle en 1993.

Décembre 2009: le dresseur **Alexis Martinez** - âgé de 29 ans - **est tué par l'orque Keto au parc espagnol Loro Parque**, en pleine session d'entraînement.

Février 2010: la dresseuse **Dawn Brancheau** **est tuée en plein spectacle par Tilikum**, au SeaWorld d'Orlando.

8 août 2013: une **dresseuse est blessée au Marineland d'Ontario (Canada) lors d'un show avec 2 bélugas**.

26 février 2014: Une nouvelle fois, un dauphin du Dolphin Cove de SeaWorld, à San Antonio, s'est accroché à la main et au poignet d'une fillette de 9 ans. Sa mère n'a pu la libérer, si bien qu'un employé du parc a été obligé d'intervenir pour desserrer la mâchoire du dauphin. **Beaucoup d'enfants ont déjà été mordus par des animaux stressés** dans les 3 parcs SeaWorld. En décembre 2012, une jeune

de 8 ans (Jillian Thomas) avait déjà eu la main perforée par les dents d'un dauphin anonyme qu'elle nourrissait dans la *petting-pool* du SeaWorld d'Orlando, en Floride.

En France, 5 orques du Marineland d'Antibes ont agressé leurs dresseurs.

De 2001 à 2003, John Hargrove a travaillé en tant que dresseur en chef au bassin des orques du Marineland d'Antibes. Voici une des expériences qu'il a vécues: John Hargrove, alors âgé de 27 ans, fut tiré sous l'eau par Freya, une orque de 3 tonnes. Ses dents pressées contre les os de sa hanche, il se sentait comme «une brindille dans la gueule d'un chien», totalement à sa merci. Lorsqu'elle l'a finalement laissé flotter à la surface, il put alors calmement signaler aux autres dresseurs, situés sur les bords du bassin, d'appeler les ambulanciers pour être prêts, avant d'être une fois de plus tiré vers le fond, dans l'eau chlorée. Il a finalement réussi à s'échapper après que l'orque ait décidé de le libérer et grâce à la manœuvre habile des dresseurs. Il décrit cet incident pénible dans son livre, «Beneath the Surface», comme «le jour qui aurait pu être le dernier».

Ceci n'est qu'un exemple parmi tant d'autres. Ainsi, **le 9 septembre 2008, Freya, alors âgée de 26 ans, entraîna sa dresseuse sous la surface pour la noyer.** Cette dernière parvint à s'échapper mais Freya lui sauta dessus de tout son poids, à deux reprises, pour l'écraser. La dresseuse tenta de reprendre le contrôle de la situation en montant sur le dos de Freya mais elle en fut violemment rejetée. Elle se traîna alors jusqu'au bord du bassin et parvint à échapper à l'orque en furie, sous les applaudissements de la foule, et au son d'une musique de James Brown... Suite à ces incidents, les dresseurs n'ont plus eu l'autorisation de travailler dans l'eau avec elle ([vidéo](#)).

G - La delphinothérapie est inutile, dangereuse et infondée

La **delphinothérapie** est une «thérapie assistée par les dauphins». Cette pratique de médecine alternative vise à **mettre en contact des humains en difficulté d'ordre physique, physiologique et émotionnel avec des dauphins captifs**. La plupart des delphinariums, ou centres spécialisés, proposent cette forme de thérapie pourtant **jugée par la science comme inutile dans les cas sérieux, dangereuse et infondée**. De plus, sur le plan médical et thérapeutique, **il n'a jamais été formellement prouvé que les cétacés (donc, des animaux sauvages) soient plus efficaces que les chiens, les chats, les chevaux, ou autres animaux domestiques** (qui ont l'avantage de ne pas être perturbés par le contact humain).

Les centres qui vendent ces contacts «thérapeutiques», ou même des «nages avec dauphins», ne soulèvent pas les **dangers induits par des contacts répétés et forcés avec des dauphins, qui restent des animaux sauvages**. **Les contacts avec les hommes sont épuisants pour les cétacés, qui ne peuvent pas fuir et peuvent parfois se montrer agressifs et dangereux** pour les personnes à proximité. D'autre part, aucun de ces centres ne fait allusion aux **maladies**

infectieuses susceptibles d'être transmises des animaux à l'homme, et inversement (zoonose), d'autant qu'aucun visiteur n'est soumis à un examen médical préalable.

La delphinothérapie est une façon d'abuser financièrement des familles en détresse.

H - Les cétacés nés-captifs ne sont pas mieux lotis que ceux capturés en mer

Les cétacés nés-captifs sont génétiquement «programmés» pour un style de vie bien différent. Ils souffrent de la captivité, comme n'importe quel enfant qui serait né en prison et y passerait sa vie entière.

«Souvent, on entend dire : 'Ces orques ou ces dauphins sont nés en captivité, donc ils sont heureux là où ils sont. Ils ne connaissent rien d'autre. Les libérer les tuerait'. Lorsqu'un enfant humain naît en prison (et cela arrive malheureusement), doit-il y rester toute sa vie ? N'aura-t-il pas lui aussi envie de courir dans l'herbe, de grimper aux arbres, de rouler à vélo, d'avoir plein d'amis et de s'épanouir dans la société humaine ? Si, bien sûr. C'est pareil pour les cétacés. Leurs besoins physiques, psychiques et sociaux sont les mêmes, qu'ils naissent en mer ou en bassin. Leur corps est conçu pour la vitesse, les longs voyages, les plongées profondes, la chasse, et leur cerveau pour l'échange, la culture, le langage et les découvertes. Aucun delphinarium ne peut satisfaire de tels besoins, physiologiquement inscrits dans leur patrimoine génétique.

L'idée n'est pas de rejeter ces enfants nés captifs en plein océan. Ils y seraient aussi perdus que si on nous balançait en pleine jungle. Mais bien de leur aménager d'immenses sanctuaires marins dans des baies fermées où, peu à peu, ils pourraient entrer en contact avec des orques sauvages et réapprendre les gestes de la vraie vie. C'est ce qu'on demande aujourd'hui à SeaWorld. C'est ce que l'on doit demander au Marineland d'Antibes. Ces deux entreprises ont les moyens financiers de créer de tels sanctuaires.» (Yvon Godefroid)



Photo : Réseau-Cétacés

5 - Voir les cétacés autrement !

La loi du 30 novembre 2021 est une avancée majeure. Notre pays doit cesser toute complaisance avec la maltraitance animale et dénoncer, au niveau européen et

mondial, le commerce des cétacés, de leur capture cruelle en milieu sauvage à leur exploitation dans les parcs marins.

Quand nous aurons une France sans delphinarium, alors nous pourrons encourager d'autres pays à suivre notre exemple: Europe (Espagne, Italie, Allemagne...), **pays de l'Est** (Russie, Ukraine), **Asie** (Japon, Chine, Thaïlande, Corée du Sud), **Moyen-Orient** (Turquie, Dubaï), et tout pays qui détient des cétacés captifs et entretient leur élevage ou leur capture, que ce soit en Russie (orques et bélugas de la mer Noire), à Cuba, au Mexique, au Japon ou aux îles Salomon.

La capture des dauphins dans les eaux européennes et certaines eaux internationales est prohibée, mais nous devons prôner une extension totale de cette interdiction.

A – En finir avec les captures et l'élevage des cétacés

Que ce soit pour les consommer ou les exploiter dans des parcs aquatiques, nous devons renoncer à la capture et à l'élevage des cétacés. Le processus de capture est cruel et traumatisant pour eux, et il perturbe l'écosystème marin. Quant à l'élevage, il entretient la repopulation captive des parcs marins quand nous devons au contraire les vider. La place de ces mammifères est dans l'océan ou dans un fleuve, pas dans une assiette ou dans un bassin.

La capture des dauphins au Japon

Chaque année, de septembre à mars, des centaines de dauphins sont rabattus par des pêcheurs dans la baie de Taiji (préfecture de Wakayama). Les plus beaux spécimens sont sélectionnés pour être chèrement vendus aux delphinariums (un dauphin dressé et en bonne condition physique peut rapporter, selon les espèces, entre 130 000 et 270 000 euros chacun), tandis qu'une mort lente et cruelle attend les autres. Leur viande, pourtant hautement contaminée par des produits toxiques tels que le mercure, le méthylmercure et les PCB, est ensuite vendue pour être consommée par la population (souvent sous l'appellation «viande de baleine») ou les animaux (boîtes pour chiens et chats), voire simplement transformée en engrais.

On estime que la moitié des dauphins capturés vivants au Japon sont exportés en Chine et dans des pays comme l'Ukraine, la Corée du Sud et la Russie. Ces captures entretiennent les massacres sanglants de dauphins à Taiji.

Au Japon, les premiers massacres de cétacés ont commencé en 1969, quand les parcs SeaWorld ont passé commande auprès des pêcheurs locaux pour être fournis en dauphins. Mais leurs premières observations datent de 1978, grâce à Dexter Cate (Greenpeace). En 2001, Hardy Jones et Larry Curtis (*Blue Voice*), avec le concours de la militante japonaise Sakae Hemmi (*Elsa Nature Conservancy*) et de la journaliste Annabel Heseltine, ont médiatisé des

massacres de dauphins à Futo. Plus tard, en 2007, Louis Psihoyos (*Oceanic Preservation Society*) filma secrètement des scènes sanglantes de mise à mort dans la baie de Taiji rendues publiques dans le célèbre documentaire *The Cove* (2009). À partir de 2010, les Cove Guardians de l'ONG *Sea Shepherd* de Paul Watson et les Cove Monitors de l'association *Dolphin Project* de Richard O'Barry ont entrepris de documenter annuellement ces horreurs pour les exposer au monde. Ces dernières années, des militants japonais prennent le relais, et se rendent à leur tour à Taiji pour documenter ces chasses.

Si les captures et les massacres continuent aujourd'hui au Japon, c'est que l'industrie de la captivité passe inlassablement commande. Les delphinariums japonais sont les plus gourmands, mais **l'ensemble des delphinariums profite de ces captures** (approvisionnement en «dauphins frais» pour renouveler le «stock génétique», car l'élevage ne suffit pas).

Des progrès ont été réalisés:

- En 2015, sous la pression des ONG, l'**Association mondiale des zoos et aquariums (WAZA)** menaçait d'expulser les membres de sa branche japonaise, invoquant la cruauté des chasses au rabattage. En réponse, l'**Association japonaise des zoos et aquariums (JAZA)** a interdit à ses membres d'acheter des dauphins capturés à Taiji, poussant certains parcs à quitter l'association.

- Des associations internationales de dresseurs telles que l'**International Marine Animal Trainers' Association (IMATA)** condamnent officiellement ces chasses et ne certifient pas, en principe, les dresseurs qui participent à l'abattage délibéré de dauphins à Taiji.

- L'**Alliance des parcs et aquariums de mammifères marins (AMMPA)** n'accrédite pas les installations détenant des dauphins issus de la chasse au rabattage.

Malgré tout, les non-membres de la WAZA du monde entier continuent d'acheter des dauphins à Taiji, et des dresseurs travaillent encore main dans la main avec les chasseurs de Taiji.

La capture des orques et des bélugas en Russie

La Russie est le seul pays au monde autorisant la capture et la vente de bélugas et d'orques, une pratique controversée rendue possible grâce à des failles juridiques (notamment la capture autorisée à des «fins éducatives et culturelles») et une «tolérance» envers un trafic juteux impliquant certains oligarques. **«Les orques se vendent entre 6 et 10 millions de dollars, informe la fondatrice de Save Dolphins/Dolphin Project Russia (Oxana Fedorova). Quant aux bélugas, c'est aux alentours de 1 million.»**

En Russie, les **premières captures d'orques destinées aux aquariums remontent à août 2012**, dans le golfe de Sakhaline et dans la baie de Reineke en mer d'Okhotsk. Elles ont été nommées Orpheus, Narnia, Gracia et Nord. Entre 2013 et 2016, treize orques ont été exportées en Chine.

Ces dernières années, une affaire a scandalisé le monde entier. C'est le journal indépendant russe *Novaya Gazeta* (avec des images filmées au drone par la journaliste indépendante **Masha Netrobenko**) et le média **VL.ru** (30 octobre 2018) qui **ont révélé au grand public l'existence illégale de la «Whale Jail» («prison des baleines»)**, dans la **baie de Srednyaya** (Krai de Primorsky), au large de la ville de Nakhodka dans l'Extrême-Orient russe. **Entre 2018 et 2019, 11 épaulards et 90 bélugas, ainsi que des morses et des phoques, étaient détenus dans ces enclos exigus.** Ces cétacés avaient été capturés à l'état sauvage, entre le 16 juillet et le 21 octobre 2018, pour être vendus à des delphinariums chinois.

Grâce à une mobilisation internationale, les quatre entreprises impliquées (Afalina LLC , Oceanarium DV LLC, White Whale LLC, et Sochi Dolphinarium LLC) ont été contraintes de relâcher les cétacés. Le processus de libération s'est déroulé en plusieurs étapes pour ne pas stresser les mammifères marins, et sous l'étroite surveillance d'une coalition de plusieurs associations («Free Russian Whales»). Les derniers bélugas ont retrouvé la liberté en novembre 2019 et, deux ans plus tard, les enclos ont été définitivement démantelés. Une orque (*Cyriel*) n'a pas survécu aux conditions déplorables de captivité. Saluons les efforts fournis par Charles Vinick (Whale Sanctuary Project) et Jean-Michel Cousteau (Ocean Futures Society) en faveur des cétacés.

Au printemps 2021, un projet de loi fédérale visant à interdire définitivement la capture de cétacés sauvages (dauphins, bélugas et orques) a été déposé à la Douma d'État.

B – Ne plus faire la promotion des delphinariums

L'industrie touristique (plateformes de réservations, agences de voyage, tour-opérateurs, guides touristiques) joue un **rôle important dans la fréquentation des delphinariums**. Elle a le pouvoir d'inciter les touristes à visiter tel ou tel parc dans le monde (réductions avantageuses, aménagement de circuits avec escales dans des parcs marins, publicités alléchantes ou avis positifs), ou au contraire de jouer un rôle éthique en refusant par exemple de vendre des billets d'entrée dans des parcs possédant un delphinarium. D'autre part, les **médias** (chaînes de télévision, stations de radio, presse écrite) ont également un rôle primordial à jouer à travers les reportages, les publicités, les articles et les jeux (pour gagner des billets d'entrée) destinés au public. Enfin, nous invitons **l'Éducation Nationale** à préférer l'intervention d'associations de protection des cétacés dans les classes, plutôt que l'organisation de sorties scolaires dans les delphinariums. En outre, les sorties pour observer les cétacés en milieu naturel sont bien plus éthiques et passionnantes.

D'après le [rapport](#) «**Behind the smile – The multi-billion dollar dolphin entertainment industry**» de l'ONG **World Animal Protection**, sur les 31 principales entreprises touristiques évaluées en 2019 par cette ONG, les deux-tiers proposaient au moins un des 10 plus grands delphinariums dans ses produits. Toujours d'après cette enquête, un touriste sur 4 avait visité une attraction avec des dauphins dans le cadre d'un voyage organisé ou parce que c'était proposé par le site ou l'agence de voyage.

Certaines entreprises du secteur touristique ont mis à jour leur politique en matière de bien-être animal et ont opté pour l'éthique en cessant de promouvoir la visite de parcs proposant des spectacles ou des interactions avec des cétacés ([Booking.com](#), [Virgin Holidays](#), [British Airways Holidays](#), [Le Club Med](#), [Airbnb](#), [TripAdvisor](#), [Expedia Group](#)).

C – Aménager des sanctuaires marins

L'expression employée par les militants et les associations de «vider les bassins» ne signifie pas «relâcher tous les cétacés en pleine nature». Malheureusement, la captivité a brisé certains individus, et d'autres n'ont jamais connu la vie sauvage. Ils ne survivraient pas. Les parcs ont aussi la responsabilité de ne pas se débarrasser de leurs pensionnaires à la va-vite, en les transférant par exemple dans des delphinariums étrangers, ou en les euthanasiant (à la base, l'euthanasie doit être utilisée pour épargner des souffrances à l'animal, pas parce qu'on ne peut pas le transporter). Certains parcs, notamment en Chine, sont moins respectueux des règles relatives au bien-être animal, à cause d'un vide juridique vertigineux dans ce domaine. C'est pour cette raison, qu'en novembre 2021, la juridiction néerlandaise a suspendu le transfert de 8 dauphins vers un parc chinois. Malheureusement, d'autres n'ont pas eu cette chance, comme ces 9 dauphins qui, en mai 2022, ont été transférés du parc espagnol Aquopolis Costa Dorada (du groupe Parques Reunidos) vers le parc chinois Ocean Paradise. La génération actuelle de cétacés captifs doit être la dernière, et son bien-être doit primer sur le profit. Il convient d'empêcher le repeuplement des bassins, que ce soit en France, en Europe, ou ailleurs dans le monde, sinon l'exploitation ne finira jamais. En Chine, le nombre de delphinariums et d'aquariums ne cesse de croître. **Selon l'ONG Marine Connection, en mars 2022, la Chine possédait 87 infrastructures en activité, avec environ 1 097 cétacés captifs** (grands dauphins, bélugas, orques, globicéphales tropicaux et dauphins à long bec), **contre 39 infrastructures et 599 cétacés captifs en décembre 2015.**

«Vider les bassins» implique donc d'inscrire les cétacés captifs dans des programmes de réhabilitation et de remise en liberté, lorsque c'est possible (décision au cas par cas, sur avis d'experts compétents et indépendants, en tenant compte du vécu et des capacités du candidat). Ces opérations doivent respecter les normes de la [Global Federation of Animal Sanctuaries](#) (Fédération Mondiale des Sanctuaires pour Animaux) et les lignes de conduite de l'[IUCN](#) (Union internationale pour la conservation de la nature) sur la remise en liberté. **Certains cétacés ont pu**

retrouver la liberté avec succès, comme les dauphins Tom et Misha en Turquie (mai 2012), Jedol, Chunsam et Sampal (juillet 2013), puis Taesan et Boksoon en Corée du Sud (mai 2015), et bientôt Bibong-i (2022), l'orque Springer au Canada (2002) et, plus récemment, les orques et bélugas libérés de la «prison des baleines» en Russie (2019). **Dans le cas contraire, si une réintroduction en milieu naturel est inenvisageable** (pas de famille à retrouver, risque de dépérissement, faible santé physique ou psychologique, techniques de prédation et autres capacités de survie non assimilées, traumatisme engendré par la captivité...), **il convient de privilégier la solution du transfert dans un sanctuaire marin**. Il s'agit d'une baie protégée fermée, en mer, où les cétacés pourront «couler des jours heureux» avec beaucoup plus d'espace et aucun spectacle. Des sanctuaires terrestres existent déjà pour les grands félins, les éléphants et les grands singes.

En Europe, de plus en plus de parcs ferment les portes de leur delphinarium, soit parce que leur fréquentation chute et/ou qu'ils optent pour une conduite plus éthique, soit parce qu'une nouvelle législation les y oblige. Face à la tentation des propriétaires de transférer les dauphins vers des delphinariums chinois, **il est urgent de créer des sanctuaires marins**.

Certains existent déjà...

En Islande, dans la baie de Klettsvik, le [Beluga Whale Sanctuary](#) (ouvert en 2019). Depuis août 2020, il accueille 2 femelles bélugas – **Little White** et **Little Grey** – qui ont été transférées du Changfeng Oceanworld Aquarium (Shanghai, Chine). La particularité de ce sanctuaire de 32.000 m² et de 10 m de profondeur est qu'il a été initié et financé par Sea Life (industrie de la captivité), en partenariat avec WDC (ONG britannique dédiée à la protection des cétacés), et qu'il est destiné à accueillir uniquement des bélugas (avec une capacité d'accueil de 14 bélugas pour l'instant).

[Vidéo](#)

À Bali (Indonésie), le [Bali Dolphin Sanctuary](#). Depuis 2019, il accueille 3 grands dauphins qui étaient détenus dans un hôtel balinais. La particularité de ce sanctuaire est qu'il fonctionne grâce à une ONG locale – [Jakarta Animal Aid Network](#) – mais aussi grâce au soutien du [Dolphin Project](#) de Richard O'Barry. [Vidéo](#)

... et d'autres sont en projet.

À Tarante (Italie), le **Taranto Dolphin Sanctuary**. Il a été fondé, là encore, par le [Dolphin Project](#) et l'équipe de biologistes du [Jonian Dolphin Conservation](#).



Photo : [dolphinfreedomUK](#)

Sur l'île de Lipsi (Grèce), le [Aegean Marine Life Sanctuary](#). Il est porté par l'association [Archipelagos](#) et devrait accueillir cinq à six dauphins. [vidéo](#)

Au Canada, Nouvelle-Ecosse (Port Hilford), le [Whale Sanctuary Project](#) s'étendra sur plus de 40 hectares avec des profondeurs pouvant atteindre 15 mètres. Ce dernier est prévu pour accueillir des orques ainsi que des dauphins du Canada. Il devrait inclure un centre pour les visiteurs et travailler avec les écoles.



Photo : Whale Sanctuary Project

D – Développer les spectacles sans cétacés

En France, comme dans d'autres pays confrontés à une évolution de la législation ou des mœurs en matière de bien-être animal, **de nouveaux spectacles sans animaux sauvages sont proposés au public**. Avec la loi contre la maltraitance animale de novembre 2021, qui impose notamment aux parcs de se séparer de leurs cétacés captifs d'ici 2026, une nouvelle impulsion est donnée. L'occasion est donnée à notre société de revoir la manière dont elle souhaite se divertir, en excluant toute forme de souffrance animale. Si beaucoup de progrès restent à faire, des avancées concrètes existent déjà.

- **Des athlètes humains plongent à la place des dauphins**. Le Parc Astérix a anticipé la loi. Après avoir annoncé la fermeture de son delphinarium en janvier 2021, la direction a transféré 7 grands dauphins dans 3 parcs européens (en Suède et en Espagne) et a euthanasié Femke, une femelle âgée de 39 ans atteinte depuis plusieurs années du syndrome de Cushing (maladie neurodégénérative incurable). **Pour remplacer les spectacles de cétacés, le Parc Astérix a choisi d'inaugurer en juillet 2022 un «spectaculaire concours de plongeon acrobatique au coeur du Théâtre de Poséïdon»** (l'ancien bassin des dauphins) **ouvert à des athlètes humains** («*Les Plongeurs de l'Olympe*»).

- **Des alternatives virtuelles sans souffrance animale offrent au public une immersion fascinante et non intrusive en pleine faune sauvage**. Dans les parcs marins, les spectacles et les programmes incluant des cétacés n'ont aucune valeur éducative. L'exécution d'un tour par un mammifère marin dressé en échange de poisson, ou l'observation d'un dauphin qui tourne en rond, ou végète derrière une vitre, n'apporte rien aux visiteurs (si ce n'est des photos à poster sur les réseaux

sociaux). Les cours de biologie et les manuels ou documentaires dédiés aux cétacés sont plus instructifs. **La simulation et les spectacles combinant la réalité virtuelle et augmentée sont aujourd'hui en mesure de connecter le public à la nature, tout en le sensibilisant à la protection de la biodiversité et des habitats naturels.** Par exemple, grâce à un casque de réalité virtuelle, les films 360° de l'entreprise [Wild Immersion](#) font découvrir au public la diversité et la richesse de la faune et de la flore. Il lui est par exemple possible d'expérimenter une immersion multisensorielle dans les fonds marins, en compagnie des dauphins des Bahamas. Le spectateur devient alors explorateur et, sans être intrusif, voyage dans l'univers sauvage des grands mammifères marins, et en apprend davantage sur eux. **D'autres technologies immersives existent comme celle de l'hologramme.** Parmi les précurseurs, en France, [l'Ecocirque de Sandrine et André-Joseph Bouglione](#) a fait le choix de [remplacer les animaux vivants \(lion, éléphant et baleine\) par des hologrammes](#). Le zoo d'Amnéville, en Moselle, s'est lui aussi lancé dans l'expérience holographique, [même s'il reste encore dans le collimateur des associations de la protection animale](#).

- **L'invention récente de dauphins animatroniques plus vrais que nature permettra de révolutionner l'industrie des parcs marins. Les captures en milieu sauvage et l'élevage d'animaux en captivité pourront ainsi être évitées** par les parcs souhaitant revoir leur politique en matière de bien-être animal. Ainsi, pour remplacer les cétacés détenus dans les delphinariums, [la société californienne Edge Innovations a créé un dauphin robotisé](#) recouvert de silicone. Des parcs marins chinois auraient déjà commandé plusieurs exemplaires.

E - Privilégier un whale-watching éthique et durable

Voir et approcher des dauphins ou des orques dans un parc aquatique peut s'avérer très coûteux. En effet, au prix des billets d'entrée s'ajoute celui des boissons, de la restauration et éventuellement de l'hôtel, sans oublier les frais de parking et ceux engendrés par l'achat de cadeaux dans les boutiques de souvenirs et les prestations supplémentaires (autres attractions et photos).

Au Marineland d'Antibes, l'entrée du parc en caisse coûte 32,90 € pour un enfant et 39,90 € pour un adulte (avec des *Family Pack* proposés / 2 adultes avec de 1 à 3 enfants, de 99 à 139 €), mais il faut payer 70 € pour une rencontre avec les dauphins, 69 € avec les orques, et 89 € pour l'expérience «Soigneur dauphins». Le parking coûte de 9 à 10 € pour 24h.

À Planète Sauvage, le billet d'entrée coûte 27.50 € (adulte) et 21 € (enfant de 3 à 12 ans), avec un supplément de 18 € (tarif unique) pour la «rencontre avec les dauphins».

Au côté tape-à-l'œil, doré, artificiel, réducteur et biaisé des spectacles ou «présentations», il existe une alternative finalement moins onéreuse, plus responsable et plus enrichissante: rencontrer les cétacés dans leur milieu

naturel (en compagnie de guides naturalistes et de biologistes marins) grâce au [whale-watching](#) proposé par des associations sérieuses comme [AL LARK](#) dans la Manche et en Bretagne, [Découverte du Vivant](#) en Méditerranée, et [Explore Océan](#) sur la côte basque.

On peut facilement rencontrer les dauphins tout le long des côtes françaises, même s'il existe des zones où ils sont plus nombreux comme dans le [sanctuaire Pelagos](#) dans le sud de la France (espace marin protégé de 87 500 km² avec 7 espèces de cétacés dont plus de 30 000 dauphins bleus et blancs et entre 1000 et 3000 rorquals communs), en **Mer d'Iroise** et dans le **Golfe Normano-Breton** (350 à 400 grands dauphins), et enfin sur la **côte basco-landaise** (sur 82 espèces de cétacés référencées au niveau mondial, une vingtaine sont présentes dans cette région grâce à la présence d'une fosse marine de plus de 4000 m de profondeur, le Gouf de Capbreton).

On peut ainsi rencontrer le **dauphin bleu et blanc** (1,80 m – 2,70 m pour 90 à 150 kg, groupes de 100 à 500 individus), le **dauphin commun** (1,70 m – 2,40 m pour 70 à 110 kg), le **dauphin de Risso** (3 à 4 m pour 400 à 600 kg), le **glocicéphale noir** (3,50 m – 5 m pour 2 à 3 t), le **grand dauphin** (2,40 m – 3,90 m pour 150 à 200 kg), le **marsouin commun** (1,40 m à 1,60 m pour 30 à 90 kg), le **petit rorqual** (8 à 9 m pour 5 à 10 t), le **rorqual commun** (15 à 20 m pour 50 à 70 t) mais aussi le **cachalot** (12 à 18 m pour 15 à 70 t).

[Pour info](#)

AL LARK (Cancale) propose un forfait «sortie cétacés» (durée 3h30) toute l'année pour une cotisation annuelle de 43 € pour un adulte, 21 € pour un adolescent, étudiant ou demandeur d'emploi, et 8 € pour un enfant de moins de 16 ans.

Faune Océan (Locmariaquer, Arzon et Concarneau) propose deux sorties: au large de l'île de Groix (80 € pour un adulte / 70 € pour un adolescent de 12 à 18 ans, ou un étudiant / 50 € pour un enfant de moins de 12 ans) et dans la baie du Mor Braz (82 € pour un adulte / 72 € pour un adolescent de 12 à 18 ans, ou un étudiant / 50 € pour un enfant de moins de 12 ans). Réduction de 5 € pour nos Membres.

Découverte du Vivant (Sanary sur Mer, Canet en Roussillon et Port-Vendres) propose des sorties d'une durée de 7 heures à 82 € pour un adulte, 68 € pour un adolescent, un étudiant ou un demandeur d'emploi, et 57 € pour un enfant de 4 à 12 ans. Réduction de 5 € pour nos Membres.

Cetus (La Ciotat) organise des stages pratiques d'observation en mer Méditerranée afin de faire découvrir le milieu marin et plus particulièrement les cétacés. Ces stages se déroulent sur des voiliers, et durent entre trois et six jours. L'adhésion solo coûte 23 € et les stages à partir de 150 €. Réduction de 5% pour nos Membres.

Explore Océan (Saint-Jean de Luz) propose une sortie à la journée, à bord du catamaran d'expédition Atalaya, à 130 € pour un adulte et 85 € pour un enfant (- de 12 ans).



Photo : Réseau-Cétacés

6 – Les cétacés leur doivent beaucoup

Les personnalités suivantes figurent dans cette liste parce qu'elles ont consacré une partie de leur vie, parfois après une prise de conscience, à défendre les cétacés. Il est évidemment impossible de citer toutes les personnes agissant au quotidien pour le bien-être des dauphins, des orques et des bélugas. Concernant les militants japonais, ils méritent d'être cités parce qu'ils osent dénoncer la chasse au dauphin dans un pays où il est très mal vu de s'opposer au pouvoir et aux traditionalistes.

Ken Balcomb – Cet ancien officier de la marine américaine est l'un des plus grands cétologues au monde. Il est le directeur/fondateur du [Center for Whale Research](#), un centre de recherches situé dans l'État de Washington, qui se consacre à l'étude et à la conservation de la population d'orques résidentes du Sud, dans le nord-ouest du Pacifique.

Gabriela Cowperthwaite – Réalisatrice de documentaires pour des chaînes télévisées comme National Geographic, Animal Planet, ou Discovery, on lui doit notamment [Blackfish](#) dans lequel, à travers les témoignages d'anciens dresseurs et l'histoire tragique de l'orque Tilikum, elle décortique le décalage entre le discours bien ficelé de Seaworld sur le bien-être animal et une réalité autrement plus cruelle. Dans les parcs aquatiques, on arrache les petits à leur mère, on confine les cétacés dans des bassins trop étroits, et la captivité rend les orques folles et agressives au point que certaines finissent par agresser ou même tuer. «Blackfish» a pour point de

départ le décès de la très appréciée Dawn Brancheau, survenu le 24 février 2010 à Orlando. À partir de cette tragédie, la réalisatrice tente de découvrir ce qui a pu pousser Tilikum, l'animal impliqué, à attaquer aussi brutalement une dresseuse aussi expérimentée avec laquelle il avait l'habitude de travailler, de nager et de jouer. Gabriela Cowperthwaite présente des images d'archives, ainsi que des témoignages de spécialistes des cétacés, d'anciens dresseurs, et même d'un homme, John Crowe, rongé par la culpabilité d'avoir participé à la capture d'orques dans les années 1970. La réalisatrice déplore l'«instinct enfantin» qui a poussé les hommes à confiner des animaux grandioses dans des parcs. «C'est comme un gamin qui voit une bête magnifique, l'attrape, la ramène à la maison, seulement pour réaliser que les chances qu'il finisse par la tuer viennent de grimper d'un cran, car il n'arrivera jamais à lui donner ce dont elle a réellement besoin.»

La sortie de *Blackfish* le 19 juillet 2013 dans les salles de cinéma américaines a fait l'effet d'une bombe et a provoqué une vague de réactions quasi immédiate auprès du public, des médias et de certains politiques. Des écoles américaines ont annulé les sorties scolaires dans les delphinariums, des vedettes de rock ont boycotté les spectacles d'orques, des députés ont proposé des lois bannissant la captivité dans leurs circonscriptions (le 20 février 2014, le démocrate californien Richard Bloom a proposé une loi, «The orca Welfare and Safety Act» dont le but était de rendre illégale la captivité des orques et leur présence dans des spectacles), et des visiteurs se sont regroupés pour porter plainte. En août 2014, la cote de SeaWorld s'était effondrée à la bourse de New York et l'entreprise avait dû promettre d'élargir ses bassins et d'assurer une meilleure qualité de vie à ses pensionnaires.

Diffusé sur CNN en octobre 2013, le film de Gabriela Cowperthwaite a attiré près de 21 millions de téléspectateurs. Sea World a enregistré une baisse de fréquentation record (au premier trimestre de 2014, elle a chuté de 13% par rapport à l'année précédente) et ses actions ont chuté en bourse.

En France, faute de distributeur, *Blackfish* n'est sorti dans aucune salle de cinéma, mais a directement été diffusé sur la chaîne Arte les 27 juin 2014 (record d'audience avec près d'un million de téléspectateurs) et 2 juillet 2016, et édité en DVD par Zyllo France sous le titre «L'orque tueuse». Par la suite, des projections gratuites du documentaire ont été organisées, notamment par Réseau-Cétacés, dans des cinémas ou à l'occasion de festivals comme celui de Cannes en 2014.

Pierre Robert de Latour – Apnéiste, expert spécialiste des orques libres (on le surnomme «The Orca Whisperer»), conférencier mondialement reconnu, président-fondateur de l'association *Orques Sans Frontières*, et militant contre la captivité des orques et pour la préservation de leur environnement. En 2012, Pierre a fondé le réseau [USEA](#) (Undersea Soft Encounter Alliance) et mis au point une méthode d'approche novatrice non intrusive des orques, aussi bien à la surface que sous l'eau. Il est également l'auteur du best-seller *Frère des orques* (Glénat Edition), le

réalisateur de *Voyage au pays des orques*, et il a figuré dans *Le Peuple des orques* qu'il a coproduit.

Voice of the Orcas – Comme **Ric O'Barry** et **John Hargrove** dont on parle plus loin, il s'agit de 4 anciens dresseurs, de SeaWorld en ce qui les concerne. Ils se sont regroupés pour révéler la vérité sur les coulisses de SeaWorld (ils témoignent d'ailleurs dans le documentaire Blackfish): **Samantha Berg, Carol Ray, John Jett et le Dr Jeffrey Ventre.**

Howard Garrett – Spécialiste des orques, co-fondateur et président de **Orca Network**, une ONG vouée à la sensibilisation de la population à la préservation des orques et de leur habitat. Howard Garrett est notamment à l'origine du lancement, en 1995, de Campagne pour libérer Lolita, «l'orque la plus seule du monde», détenue captive au Seaquarium de Miami depuis 1970.

Yvon Godefroid – Ce grand défenseur des animaux et des dauphins, qui a inspiré bon nombre de militants et d'internautes, s'est éteint le dimanche 23 février 2020. En 1997, il avait créé dauphinlibre.be («Dauphins libres et Dauphins captifs»), un site qui était devenu une référence francophone incontournable en matière de captivité des dauphins. Antispéciste écologiste radical, avocat indéfectible de la liberté des cétacés et des animaux enfermés dans les zoos, les cirques et autres parcs animaliers, Yvon coopérait volontiers avec toutes les ONG et associations pour l'intérêt suprême des animaux.

John Hargrove – Cet ancien dresseur d'orques en chef (à SeaWorld et au Marineland d'Antibes), témoin à charge dans le documentaire Blackfish, auteur du livre «Beneath the Surface», expert devant les tribunaux pour obtenir l'interdiction de la reproduction des cétacés en captivité (en 2016, SeaWorld annonce mettre fin à l'insémination des orques dans ses bassins aux États-Unis), a passé 11 années au service de l'industrie de la captivité avant de la condamner. Ses premières années en tant que dresseur se passaient bien, et il aimait son travail et la complicité qu'il avait avec les orques. «Les orques sont extrêmement intelligentes, elles sont si impressionnantes que c'est presque comme travailler avec des extra-terrestres ! Elles ont des capacités remarquables, démesurées. Elles sont capables d'énormément d'empathie et d'amour, et nouent des relations fortes avec les dresseurs.» Au fil des années, John a pris conscience de la souffrance endurée par ses protégées (la privation de nourriture en cas de désobéissance, les bassins bétonnés trop petits, l'eau chlorée irritant leur peau et leurs yeux, l'insémination artificielle sur des orques trop jeunes, les séparations entre les mères et leurs petits, etc...) et de l'agressivité qu'elles développaient envers les humains, même ceux qu'elles appréciaient. Les liens forts que John entretenait avec l'orque Kasatka ne lui ont pas épargné d'être un jour entraîné par elle loin des bords du bassin. Ce jour-là, il a réellement eu peur pour sa vie. Deux de ses collègues, Dawn Brancheau (tué par Tilikum le 24/02/2010 au parc d'Orlando) et Alexis Martinez (tué par Keto le 24/12/2009 à Loro Parque) n'ont pas eu autant de chance.

Izumi Ishii – Izumi est un ancien chasseur de dauphins à Futo, au Japon. En 1969, il a formé les premiers pêcheurs de Taiji à la technique de la chasse au rabattage. Mais un jour, les pleurs d'un dauphin à l'agonie l'ont complètement bouleversé. Il s'est alors documenté sur l'intelligence et la sensibilité de ce mammifère. Par la suite, il est devenu l'ami des dauphins, et leur meilleur allié, et s'est même rapproché de Richard O'Barry. Ensemble, ils ont combattu la propagande du pouvoir selon laquelle la chasse au dauphin était une tradition ancestrale au Japon. Izumi Ishii a apporté son précieux témoignage, en prouvant que cette pratique ne datait que de 1969, quand les delphinariums occidentaux ont sollicité les pêcheurs japonais pour être fournis en dauphins. Aujourd'hui, Izumi Ishii organise des excursions pour pratiquer le paddle et observer les mammifères et les oiseaux marins à Itō, dans la préfecture de Shizuoka.

Hardy Jones (1943–12/12/2018) – Cinéaste et militant pour la conservation de la vie marine, cofondateur (avec Ted Danson) de l'ONG [Blue Voice](#) (2000), auteur du livre *The Voice of the Dolphins* (2011), et producteur de plus de 75 documentaires pour PBS, Discovery, TBS et National Geographic. Hardy Jones s'est démené pendant près de 30 ans pour médiatiser (par la télévision et internet) le massacre des dauphins dans les villages de pêche japonais et au large des côtes du Pérou. Il s'est également battu pour dénoncer la menace croissante des contaminants chimiques dans la chaîne alimentaire marine. Dans une [vidéo](#) de 2001, on voit Hardy Jones dans une salle de classe d'une école de la localité japonaise de Futo. Il y questionne les jeunes élèves qui lui confient avoir été choqués après avoir été témoins de plusieurs massacres de dauphins. Ils parlent d'ailleurs de l'être humain comme du principal danger que les dauphins doivent fuir. Hardy Jones est décédé le 12 décembre 2018 après une longue bataille contre le myélome multiple (cancer du sang diagnostiqué en 2003).

Ilaria Ferri – Vétérinaire de formation, Ilaria milite depuis toujours, en tant que scientifique, au sein de nombreuses associations, comités, groupes de travail en rapport avec le bien-être animal. Élue écologiste, Ilaria a aussi été conseillère auprès du ministre italien de l'environnement. En Italie, elle est la terreur des delphinariums car 3 d'entre eux ont fermé grâce à son travail.

Sakae Hemmi – Sakae Hemmi est une militante écologiste japonaise qui a fondé Elsa Nature Conservancy (ENC), en 1976, avec son époux aujourd'hui décédé, le Dr. Eiji Fujiwara. Cette ONG se bat depuis sa création pour dénoncer la vivisection, la disparition des espèces menacées, la chasse au dauphin et à la baleine, l'exploitation des animaux dans les zoos, les aquariums et les parcs de safari.

David Kirby – Éminent journaliste et auteur de «**Death at SeaWorld – Shamu and the Dark Side of Killer Whales in Captivity**». Avec une vision claire et objective, David Kirby aborde l'histoire des orques en captivité. En guise de fil conducteur pour son livre, construit comme un roman, il a choisi de suivre le parcours de Naomi Rose, une jeune américaine fascinée par les mammifères marins. À travers des extraits de

son journal intime et de ses découvertes, on apprend une multitude de choses sur les orques. Au fil des pages, Naomi se métamorphose, et la jeune femme qui se rend au départ à SeaWorld avec un certain détachement devient une activiste acharnée et une détractrice passionnée de l'endroit. Outre celui de Naomi Rose, l'auteur retrace également le chemin parcouru par d'ex-dresseurs du tristement célèbre parc d'attractions aquatique. Autrefois employés enthousiastes et naïfs, ils ont fini par quitter l'endroit, désillusionnés, voire complètement horrifiés par le traitement réservé aux orques.

Nanami Kurasawa – Militante japonaise pour la protection des animaux qui dirige [Iruka & Kujira Action Network](#) (IKAN). Cette ONG est engagée contre la chasse annuelle au dauphin qui se déroule à Taiji.

Dr Lori Marino – Neuroscientifique et experte en comportement animal et intelligence animale ayant travaillé à l'université Emory d'Atlanta, au Canada. Elle est également la fondatrice et présidente du [Whale Sanctuary Project](#) (zone protégée située le long des côtes de la Nouvelle Écosse au Canada, qui pourra accueillir les orques retraitées des parcs marins, pour qui le retour à l'état sauvage n'est plus envisageable). Elle a consacré ses recherches à l'évolution du cerveau et l'intelligence chez les primates, les dauphins et les baleines. D'après ses études, «le cerveau de l'orque témoigne d'une intelligence et d'une conscience remarquables. [...] Grâce à l'imagerie par résonance magnétique on a découvert que leur cerveau est doté d'une zone que nous n'avons pas. [...] On peut en conclure que ces animaux ont une vie affective extrêmement élaborée. [...] Ils ont une conscience de soi et un sens des liens sociaux nettement plus forts et plus complexes que les autres mammifères, y compris l'homme.»

Stanley M. Minasian – Auteur du livre «The World's Whales: The Complete Illustrated Guide» et producteur du documentaire [A Fall From Freedom](#) (2011. Merci à [La Dolphin Connection](#) pour la traduction du film) dans lequel, par le biais d'images d'archives et de témoignages, le spectateur découvre la face cachée de l'industrie de la captivité des cétacés (opérations de capture, pratiques illégales des parcs, conditions de vie déplorable en captivité).

Richard O'Barry – Ric a commencé sa carrière en capturant puis dressant des dauphins pour le Seaquarium de Miami. Dans les années 60, il était le dresseur principal des cinq dauphins femelles ayant joué le rôle de Flipper dans la célèbre série télévisé américaine.

Au début de 1970, quelques années après la fin de la série, la femelle Kathy (la principale «interprète» de Flipper) s'est suicidée dans ses bras, en bloquant volontairement son évent pour couper sa respiration. C'est à ce moment-là que Ric a réalisé que ce qu'il faisait - capturer, exposer et dresser des dauphins pour des spectacles - était mal. Il a immédiatement fondé le *Dolphin Project*, une organisation dédiée à la sensibilisation du public sur les ravages de la captivité. Il a également été le premier à réhabiliter et libérer des dauphins captifs. Bon nombre d'entre eux ont

été secourus et relâchés par lui dans plusieurs pays (Haïti, Colombie, Guatemala, Nicaragua, Brésil, Bahamas, États-Unis...).

En 2006, Ric a travaillé comme spécialiste des mammifères marins pour *Earth Island Institute* et est devenu directeur de la campagne *Save Japan Dolphins*. L'objectif était de faire cesser les captures et les massacres de dauphins à Taiji, tout en dénonçant le trafic des dauphins vivants acheminés vers les parcs marins. Après une mésentente, Ric a quitté *Earth Island Institute* et a continué sa lutte aux commandes du [Dolphin Project](#). Il a figuré dans le documentaire [The Cove, la baie de la honte](#), oscarisé en 2010, qui enquête sur les liens entre les captures meurtrières de dauphins à Taiji, et le trafic et l'exposition dont sont victimes les cétacés dans les parcs marins du monde entier. Ric et son fils Lincoln sont également à l'origine de la série télévisée *Blood Dolphin*, diffusée sur la chaîne Animal Planet, qui continue là où le documentaire *The Cove* s'est arrêté.

Ric a publié 3 livres: «Behind the Dolphin Smile» («Derrière le sourire du dauphin», 1989), «To Free a Dolphin» («Pour sauver un dauphin», 2000) et «Die Bucht» en Allemagne (fruit d'une collaboration avec le journaliste suisse Hans Peter Roth sur le documentaire «The Cove»).

Avec le Dolphin Project, cet octogénaire acharné se bat contre l'industrie de la captivité depuis plus de 50 ans, à travers des conférences et d'autres interventions aux 4 coins du monde.

Chihiro Okada – Directrice de l'organisation [Animal Rights Center Japan](#) (ARCJ). Cette ONG japonaise milite activement pour dénoncer toute forme de maltraitance animale (vivisection, exploitation de la fourrure animale, élevage intensif, abattage des animaux, massacre des dauphins et des baleines, etc...). En ce qui concerne la chasse au dauphin, les membres de ce groupe organisent régulièrement des manifestations de sensibilisation dans des lieux publics (comme les stations de métro) et de protestation devant l'Agence de la Pêche.

Gayane Petrosyan – Journaliste, plongeuse et cinéaste russe. Avec Tanya (Tatyana Beley) et Julia Petrik, Gayane a été touchée par la lettre ouverte de l'actrice américaine Kim Basinger, envoyée à Vladimir Poutine pour condamner l'exportation vers les États-Unis de bélugas capturés en Russie. Pendant 2 années, elles ont décidé d'enquêter sur le commerce international des bélugas, un marché lucratif dont elles dévoilent les coulisses sordides, les méthodes employées pour capturer les animaux et les conséquences des mauvais traitements qu'ils subissent. Ainsi est né le documentaire [Born to Be Free](#) («la souffrance pour seul avenir - les bélugas et leur marchandisation»), en partie financé par des dons publics, dans lequel témoignent des scientifiques, des employés de delphinarium et d'anciens trafiquants.

Louie Psihoyos - Photographe américain et réalisateur de documentaires, célèbre pour ses photographies et pour avoir apporté sa contribution au National Geographic. Louie Psihoyos est un plongeur en bouteilles diplômé et s'est efforcé,

petit à petit, d'ouvrir la conscience des gens à la vie sous-marine. En 2005, il a créé l'ONG [Oceanic Preservation Society](#) pour sensibiliser le public à la préservation des océans. En 2009, il a réalisé et a figuré dans le documentaire [The Cove](#), qui a remporté l'Oscar du Meilleur Documentaire en 2010.

Dr Naomi Rose – Biologiste spécialiste des mammifères marins pour l'[Animal Welfare Institute](#) (AWI). Naomi a toujours été activement impliquée pour mettre fin à la capture des mammifères marins et à leur détention en captivité, à la chasse aux cétacés, et à la dégradation de leur habitat naturel. Elle est également très connue pour son rôle dans la libération de l'orque Keiko (la star du film *Sauvez Willy*).

Dr Ingrid Visser – Biologiste marine néo-zélandaise spécialiste des orques de renommée mondiale. Elle est la fondatrice de l'organisme [Orca Research Trust](#) qui vise à assister les orques échouées pour les réintroduire, et joue un rôle crucial dans la [Free Morgan Foundation](#) qui milite pour la libération de l'orque Morgan. Ingrid a également mis en place un catalogue d'identification des orques en Antarctique. Ses recherches ont été publiées dans de nombreux journaux scientifiques, depuis 1998, et beaucoup de ses publications sont disponibles sur son site internet. Ingrid Visser a été la première scientifique à travailler sur un projet de sanctuaire marin destiné aux orques captives, notamment le [Whale Sanctuary Project](#).

Martyn Stewart – Réalisateur du documentaire [From dawn to death](#) (2012 / «De l'aube à la Mort») qui traite du sort des dauphins capturés par les pêcheurs de Taiji pour être vendus aux parcs marins et, pour les moins chanceux, être tués pour la consommation alimentaire.

Paul Watson – Paul Watson est un militant écologiste de longue date. Il a d'abord été cofondateur et membre de [Greenpeace](#) de 1972 à 1977. Mais à cause de divergences de vues, il a quitté cette dernière pour fonder la [Sea Shepherd Conservation Society](#) en 1977, une ONG vouée à la protection des écosystèmes marins par des actions directes et musclées. Paul Watson, aussi appelé le «Pirate des mers» (entre autres surnoms) en raison de sa radicalité revendiquée (comme le recours au sabotage et à l'abordage) n'a eu de cesse de dénoncer la destruction de la faune marine (chasse à la baleine, au dauphin et au phoque) et la surpêche (l'usage des filets dérivants, etc...), en menant des campagnes chocs de sensibilisation et de terrain. Fin juillet 2022, Paul Watson a fait savoir qu'il démissionnait de l'antenne américaine de l'ONG (tout en restant directeur du conseil d'administration de Sea Shepherd Global) pour cause de profonds désaccords.

Ren Yabuki – En 2010, Ren Yabuki a fondé [Life Investigation Agency](#) (LIA) dont il est le directeur. L'ONG milite contre le commerce illégal d'espèces sauvages, l'exploitation forestière, la destruction de l'environnement naturel et la maltraitance animale. Chaque année, Ren Yabuki se rend à Taiji pour documenter les rabattages de dauphins.

7 – Des cétacés qu'on oubliera jamais

Il est impossible de citer tous les cétacés dont la vie a été brisée par leur rencontre avec les hommes. Cette liste non exhaustive contient les noms de dauphins, orques ou bélugas au destin particulièrement marquant dans l'histoire de la captivité.

Angel – Cette femelle albinos a été capturée, alors qu'elle était bébé, pendant la chasse annuelle qui a lieu chaque année au Japon. Elle a été arrachée à sa mère le 17 janvier 2014 (qui traumatisée n'a jamais refait surface), alors qu'elle venait d'être rabattue dans la baie de Taiji, en compagnie d'environ 250 autres grands dauphins (60 seront sélectionnés pour la captivité, une centaine abattus pour leur viande, et 70 repoussés vers le large). Les militants du Dolphin Project l'ont appelée Angel parce qu'elle ressemblait «à un ange avec des nageoires». Par la suite, l'orpheline a été vendue au Taiji Whale Museum où elle vit désormais dans un minuscule bassin rempli d'eau chlorée qui lui brûle les yeux.

Freya – Freya a été capturée dans les eaux islandaises avec Kim 2, en octobre 1982, à l'âge de 2 ans (on estime qu'elle est née en 1981). Dans les années 80, 48 orques ont subi le même sort près de Stokkseyri, en Islande. Avec le mâle Kim 2, elle a été transférée au Marineland d'Antibes le 6 mars 1983. À elle seule, elle a eu 4 bébés morts nés (1991, 1993, 2001, et 2003). Le 13 février 1996, Freya a donné naissance à Valentin. Par la suite, aucune nouvelle tentative d'insémination artificielle n'a abouti. Freya, qui était devenue la matriarche des orques du parc, est décédée le 20 juin 2015 à l'âge de 34 ans «des suites d'une longue maladie».



Fungie – Ce grand dauphin solitaire mâle est apparu en 1983 dans la baie de Dingle, au large du comté de Kerry, en Irlande. Totalement libre, il se montrait très convivial et suivait régulièrement les bateaux qui lui rendaient visite, faisant même de joyeux bonds. Devenu une mascotte de la cité, il attirait les touristes qui tentaient de l'apercevoir. Des promenades en bateau étaient même spécialement organisées pour l'approcher. Malheureusement, depuis octobre 2020, le dauphin a disparu de la baie. De nombreuses recherches ont été organisées pour le retrouver, mais en vain. Fungie possède une statue en bronze à son effigie en ville. Les dauphins ambassadeurs comme Fungie sont nommés ainsi en raison de leur tendance à s'approcher des côtes, jusque dans les ports ou sur les plages, et rechercher le

contact avec l'homme. Avides de caresses et de jeux, ils s'approchent sans crainte, au point de devenir de véritables vedettes locales. Plusieurs dauphins ambassadeurs fréquentent les eaux françaises, les plus célèbres étant Dony/Randy (qui se déplace beaucoup le long du littoral atlantique, avec de nombreux séjours à proximité des côtes bretonnes, et va même parfois jusqu'en Belgique et en Hollande), Jean-Floc'h (qui s'est sédentarisé sur le littoral breton et plus particulièrement au Cap Sizun. Il a quitté les côtes bretonnes depuis 2009 et aurait été observé en Galice).

Granny (J2) – Orque sauvage née vers 1911 (avant le naufrage du Titanic !) **et morte en 2016**. Cette fabuleuse grand-mère **a vécu jusqu'à l'âge de 105 ans**. Granny a été capturée avec le reste de son groupe en 1967 mais, déjà trop âgée à l'époque pour intégrer un parc aquatique, elle a été relâchée. Elle faisait partie du pod J, un groupe de 25 orques résidentes du Sud évoluant dans le Nord-Ouest Pacifique. Granny est devenu un symbole. En effet, les orques résidentes du Sud sont une espèce en danger d'extinction et survivent difficilement en captivité où leur longévité est de 20 à 30 ans à peine. [Vidéo](#) de Granny et son clan, en septembre 2014, réalisée par James Dumaine.

Kalina – Kalina est née le 26 septembre 1985 au SeaWorld d'Orlando, en Floride, de l'union de Katina et Winston. **Elle est la première orque à naître en captivité** (les autres n'ayant pas survécu plus de 46 jours). Kalina fut successivement transférée dans plusieurs parcs SeaWorld: à Aurora (12/02/1990), à San Diego (13/10/1990) et à San Antonio (30/05/1991). Là-bas, elle s'est accouplée avec Kotar, et de leur union est né Keet, son premier enfant. Elle a ensuite été transférée au SeaWorld de Floride (29/10/1994) alors qu'elle était enceinte de Keto, son deuxième enfant, qui naîtra le 17 juin 1995. En 1997, Kalina a donné naissance à un mort-né dont le père était Tilikum. Keto a vécu 4 ans auprès de sa mère avant d'être transféré au SeaWorld de San Diego le 8 mars 1999. Le 12 juin 1999, Kalina a donné naissance à Tuar (troisième enfant) et, le 9 février 2004, à Skyla (quatrième enfant), et Tilikum était leur père. Tuar et Skyla ont été séparés de leur mère car transférés (Tuar, le 24 avril 2004 au Texas, et Skyla à Loro Parque en février 2006). Le 4 octobre 2010, Kalina est décédée à l'âge de 25 ans d'une septicémie.

Kasatka (la première orque inséminée artificiellement) – Kasatka (née vers 1976) a été capturée le 26 octobre 1978 au large de l'Islande. Cette matriarche détenue au SeaWorld de San Diego a eu 4 enfants: Takara (09/07/1991), Nakai (09/01/2001, par insémination artificielle), Kalia (21/12/2004) et Makani (14/02/2013). En outre, elle a eu de nombreux descendants. En 2006, il y eut cet **incident dans un bassin avec le dresseur Ken Peters** (qu'elle avait déjà essayé de mordre lors d'un spectacle en 1993). Dans cette [vidéo](#) (réalisée par David Kirby, alors journaliste au Huffington Post, futur auteur de *Death at SeaWorld*), on voit le dresseur se faire attraper la jambe par Kasatka, qui l'entraîne alors sous l'eau à plusieurs reprises, jusqu'à une minute d'affilée, avant de remonter chaque fois à la surface. Ken Peters parvient à garder son calme tout au long de ces interminables minutes. Il caresse l'orque pour tenter de lui faire lâcher prise, ce qui finit par fonctionner. Le dresseur rejoint alors le

bord du bassin où l'attendent ses collègues et des sauveteurs. Il s'en est sorti avec une simple fracture au pied. Après coup, il s'avéra que ce sont les pleurs de son bébé dans un bassin attendant qui avaient rendu Kasatka folle de rage. Son dresseur n'avait pas vu venir ce qu'il faut voir comme un «avertissement» donné par l'orque. Elle aurait pu le tuer, mais elle a choisi de ne pas le faire. Après avoir souffert d'une maladie des poumons, à partir de 2008, et par la suite d'une maladie de la peau (infection fongique résistante aux traitements), Kasatka a finalement été euthanasiée le 15 août 2017, à l'âge estimé de 39 ans.

Keiko – Keiko avait presque 3 ans quand les hommes l'ont capturé en 1979, dans l'archipel des îles Vestmann, au sud de l'Islande. Il a ensuite été successivement vendu à différents parcs aquatiques (aquarium local de Hafnarfjörður, Marineland de Niagara Falls et Reino Aventura). Boudé par SeaWorld, il a été repéré en 1991 par les producteurs du studio Warner Bros qui cherchaient une orque pour leur film *Sauvez Willy (Free Willy)*. Keiko jouera le rôle d'un cétacé promis à la mort par son propriétaire, avant d'être sauvé par Jesse, un enfant rebelle qui deviendra son ami. Le film, sorti au cinéma en 1993, rencontre un immense succès, à tel point que les producteurs tourneront deux suites. Toutefois, après une enquête menée par le magazine *Life*, le public découvre les tristes conditions de vie de Keiko (bassin trop étroit, eau artificiellement salée trop chaude et chlorée, surmenage) et les maladies qui le rongent (papillomavirus, affaiblissement, stress, ulcères, problèmes digestifs, nageoire dorsale affaissée). Tout le monde se rend à l'évidence : Keiko va mal. Les studios Warner Bros et le parc Reino Aventura reçoivent de l'argent de poche, des dessins et des lettres d'enfants du monde entier les suppliant de libérer leur ami. On envisage alors de renvoyer Keiko dans son habitat naturel. Une chaîne de solidarité s'organise et, grâce aux dons récoltés (studios, public, plusieurs ONG, l'homme d'affaires Craig McCaw), la fondation Free Willy (créée en 1994) construit un immense bassin de réadaptation dans l'Oregon (États-Unis). En 1995, le parc Reino Aventura confie Keiko à la Fondation et, en 1996, l'orque s'envole pour rejoindre un enclos marin plus spacieux composé d'eau de mer. L'orque réapprend à chasser le poisson vivant et à se familiariser avec ses congénères, grâce à des projections de sons et d'images. Keiko reprend du poil de la bête, et retrouve la santé. En 1998, des experts le jugent apte à retrouver ses eaux natales, et le gouvernement islandais autorise son transfert. Le 9 septembre 1998, un C-17 de l'US Air Force le transporte jusqu'à l'île d'Heimaey, dans l'archipel des îles Vestmann. Keiko rejoint une petite baie clôturée afin de poursuivre sa réadaptation. Ses entraîneurs l'habituent alors à nager hors de son enclos. Afin de suivre ses déplacements, sa nageoire dorsale est équipée d'un dispositif de traçage. Il chasse à nouveau, se nourrit par lui-même, et s'intéresse à d'autres orques, sans toutefois rejoindre de groupe. En 2001, on ouvre son enclos marin. Keiko s'aventure au large à plusieurs reprises, mais revient toujours dans la baie. En août 2002, il voyage pendant 5 semaines et parcourt 1 400 km à travers l'Atlantique Nord, jusqu'en Norvège. Là-bas, il cherche à nouveau la compagnie des humains. Le 12 décembre 2003, son corps sans vie s'échoue sur le rivage du fjord d'Arasvik. Keiko a succombé à une pneumonie aiguë à l'âge estimé

de 27 ans. Sa mort, en liberté, a ému le monde entier. Un cairn dressé par des enfants indique son lieu de sépulture, sur la plage de Taknes, aux abords du village de Halså (Norvège).



La tombe de Keiko – source photo dauphinlibre.be

Keto – Keto est né le 17 Juin 1995, au SeaWorld de Floride, de l'accouplement de Kotar (père) et de Kalina (mère) au SeaWorld de San Antonio (Texas). Durant son jeune âge, il s'est fait une réputation de rebelle. Keto a été successivement transféré dans plusieurs parcs SeaWorld: le 8 mars 1999 à San Diego (Californie), car il fallait libérer de la place pour le futur bébé de sa mère Kalina, en avril 2000 à Aurora (Ohio), et un an plus tard (le parc étant vendu à Six Flags) à San Antonio (Texas). Le 13 février 2006, à l'âge de 10 ans, Keto a été transféré au Loro Parque, en Espagne, où il se trouve encore. Le 24 décembre 2009, le drame qu'on connaît s'est produit. L'imprévisible **Keto, alors âgé de 14 ans, a noyé son dresseur Alexis Martínez**, âgé de 29 ans, durant la répétition d'un spectacle de Noël.

Little Grey & Little White – Ces deux femelles bélugas de 900 kg chacune (et 4 m de long) étaient retenues captives au Changfeng Oceanworld Aquarium de Shanghai (géré depuis 2012 par *Merlin Entertainments*, l'exploitant de *Sea Life*), en Chine, depuis près de 11 ans. En 2019, à l'âge de 12 ans, elles ont intégré le *Beluga Whale Sanctuary*, au large des côtes islandaises, dans la baie de Klettsvik (sur l'île d'Heimaey), où elles pourront jouir d'une semi-liberté et profiter des grands espaces (32.000 m² et 10 m de profondeur). Ce sanctuaire marin a été initié et financé par *Sea Life* (industrie de la captivité), en partenariat avec l'ONG Whale and Dolphin Conservation (WDC). Les deux femelles avaient été capturées en 2011 dans les eaux arctiques de la côte nord de la Russie alors qu'elles avaient environ un an, avant de passer 11 ans au Changfeng Oceanworld. Le voyage pour les transférer dans le sanctuaire s'est effectué sur 10 000 km, dans un réservoir de transport spécialement construit pour l'occasion, sur une durée de 30 heures par voie terrestre, aérienne et maritime.

Lolita – Cette orque résidente du sud a été capturée le 8 août 1970, à l'âge de 4 ans, dans le détroit de Puget Sound (dans une crique de l'île Whidbey, au large de l'État de Washington aux États-Unis). D'abord baptisée Tokitae, son acquéreur, le

Miami Seaquarium de Floride, l'a renommée Lolita en l'honneur de l'héroïne du célèbre roman de Vladimir Nabokov. Pendant 10 ans, elle a partagé le bassin avec Hugo, un mâle capturé acquis 2 ans plus tôt. Malgré plusieurs accouplements, les 2 cétacés n'ont eu aucun enfant. Hugo est décédé le 4 mars 1980 d'une rupture d'anévrisme cérébral, probablement causée par les coups de tête répétitifs qu'il donnait désespérément contre les parois de verre. Après cette tragédie, Lolita est restée la seule orque du parc et n'a vécu qu'avec des dauphins à flancs blancs du Pacifique.

Âgée de 56 ans, «l'orque la plus seule du monde» a passé un demi-siècle (52 ans) dans le bassin pour épaulard le plus petit d'Amérique du Nord. Lolita est la doyenne des orques captives dans le monde, et la seule survivante des orques capturées dans les années 1970 à Puget Sound. Comment le Miami Seaquarium a-t-il pu être autorisé à garder la malheureuse dans un bassin dont la profondeur ne dépasse pas ses 6,40 m de long, et si étroit qu'elle peine à nager ? Son bassin, dont la profondeur varie de 3 à 6 m, avec 24 m de long et 11 m de large, ne répond pas aux normes fixées par l'*Animal Welfare Act* de 1966 (Loi fédérale américaine sur le bien-être des animaux qui régleme notamment le traitement des animaux exposés au public, et la norme minimale acceptable concernant l'habitat des animaux captifs). L'application de cette loi est suivie par l'APHIS (Service d'Inspection pour la santé des Animaux et les Plantes) du département américain de l'Agriculture (USDA). Un [rapport d'octobre 2021 de l'USDA](#) sur une inspection menée le 8 juin 2021 par l'APHIS avait révélé de graves violations relatives au bien-être des animaux détenus au Miami Seaquarium (manque d'abris contre le soleil, alimentation à base de poissons pourris, mauvaise répartition des animaux menant à des conflits parfois mortels, restriction de nourriture, insalubrité de l'eau, faible débit des eaux favorisant la prolifération de bactéries et d'algues, recommandations des vétérinaires du parc ignorées...).

Des ONG telles que *PETA*, *The Animal Legal Defense* et *Orca NetWork* militent depuis des années pour la libération de Lolita. L'orque pourrait être transférée dans le sanctuaire qui l'attend au large des îles San Juan, dans l'État de Washington. Elle pourrait y interagir avec son groupe familial et, à terme, le rejoindre. En liberté, les orques résidentes du Sud passent généralement leur vie avec leur mère. Or il se trouve que la maman présumée de Lolita est toujours vivante. Elle s'appelle Ocean Sun (L25) et serait âgée de plus de 90 ans (naissance estimé en 1928), faisant d'elle la doyenne des orques résidentes du Sud. Selon un [article](#) du *Science Post* publié le 10/08/2022, Ocean Sun aurait été observée à la tête de son groupe, en quête de saumon, dans le détroit de Juan de Fuca (mer des Salish), le 29 juillet 2022. On pourrait permettre à Lolita de la retrouver, elle et son groupe familial (Pod L), après une réhabilitation pour laquelle elle est la meilleure candidate (parmi la vingtaine d'orques captives des USA). En outre, Lolita est la dernière orque résidente du sud à vivre en captivité. Plus que jamais, sa place est à leur côté, ces orques étant menacées d'extinction. En 2005, ces dernières sont devenues une espèce protégée, et cette protection a été étendue à Lolita en 2015. Ces orques ont besoin d'aide,

notamment les femelles les plus âgées qui ont un rôle important dans leur groupe, dans la transmission des savoirs aux générations suivantes. Lolita a un meilleur avenir en liberté qu'au Miami Seaquarium. Les experts craignent juste que les infections que Lolita a contractées en captivité ne se propagent à d'autres orques résidentes du Sud.

En 2021, le Miami Seaquarium a changé de propriétaire. Palace Entertainment, filiale américaine du groupe espagnol Parques Reunidos, a cédé l'exploitation au groupe mexicain The Dolphin Company, plus enclin à discuter de la libération de l'orque. Dans cet objectif, le philanthrope Pritam Singh a créé la fondation *Friends of Lolita*. Aujourd'hui, le Whale Sanctuary Project travaille avec cette fondation et le propriétaire pour trouver une solution. Début mars 2022, le parc a annoncé que Lolita ne participerait plus aux spectacles (l'orque a survécu à une infection aiguë, mais elle a gardé des séquelles chroniques aujourd'hui traitées sous antibiotiques). Un pas reste à franchir pour faire de Lolita l'orque la plus heureuse du monde, lorsqu'elle retrouvera l'océan et, espérons-le sa famille. Des partisans du monde entier, des militants, des groupes autochtones (notamment la nation Lummi) et des philanthropes se sont ralliés pour que ce rêve devienne réalité !

[Draw My Life: Listen to Lolita, the Orca, Tell Her Story](#)

Luna (L98) – Luna est une orque résidente du sud née en septembre 1999 près des îles San Juan. À l'été 2001, ce jeune mâle est séparé de sa mère (Splash/L67) et de sa communauté (le Pod L dont la matriarche était Grace / L2). Heureusement pour lui, il savait chasser et a survécu. Il s'est ensuite installé à Nootka Sound, sur la côte ouest de l'île de Vancouver (Canada) où il s'est habitué à fréquenter les bateaux et les humains, lesquels l'ont baptisé Luna. Il a passé 5 ans dans la baie de Nootka, et est devenu une attraction touristique car il aimait créer des liens avec les humains qui passaient en bateau. La situation de Luna a tourné à la controverse car les politiciens, les Amérindiens, le groupe SeaWorld et le peuple n'étaient pas d'accord sur la façon de traiter son cas. Fallait-il le capturer ou le laisser approcher les gens dans la baie ? Luna a causé des dommages importants à certaines embarcations et il s'est légèrement blessé dans des collisions avec des bateaux. Les craintes étaient que son comportement sociable devienne un danger, pour lui et pour les humains. Après des années de débat, le ministère canadien des Pêches et des Océans (MPO) a autorisé en juin 2004 sa capture pour le placer en captivité. Mais cette décision ne s'est pas concrétisée. En effet, les Premières Nations locales Mowachaht-Muchalaht, qui considéraient Luna comme la réincarnation d'un ancien chef mort (peu avant la naissance de l'orque), se sont opposées à la capture. En mars 2006, l'orque a été accidentellement tuée par l'hélice d'un remorqueur. Les deux journalistes qui ont couvert les événements autour de Luna (Suzanne Chisholm et Michael Parfit) ont réalisé un documentaire sur cette histoire. Intitulé «[Saving Luna](#)» («Luna, l'orque qui aimait les hommes»), le film a remporté de nombreux prix et ému les spectateurs.

Moby Doll – En 1964 l'aquarium de Vancouver a commandé à Samuel Burich, un sculpteur local qui était également pêcheur, la représentation grandeur nature d'une orque destinée à être exposée en public. Dans un soucis de réalisme, il est convenu que l'artiste parte en expédition pour tuer une orque sauvage. Dans cet objectif, un fusil harpon est installé sur l'île Saturna, en Colombie-Britannique. Deux mois plus tard, le 16 juin 1964, un groupe d'épaulards s'approche des côtes. Samuel Burich tire alors à plusieurs reprises sur une jeune orque âgée d'environ 5 ans. Cette dernière, blessée mais maintenue en surface par ses proches, ne meurt pas comme prévu. À la demande de Murray Newman, le directeur de l'aquarium, l'orque d'une tonne et de 4,5 m de long est remorquée blessée jusqu'à Vancouver. Sur place, elle est installée à Burrard Dry Dock, dans un bassin de fortune, devenant ainsi **la première orque captive à être exposée au public**. Un concours est alors organisé par l'aquarium pour lui trouver un nom. On l'appellera Moby Doll. De nombreux spectateurs, mais aussi des scientifiques et des chercheurs affluèrent à Vancouver pour voir l'animal. Mais l'orque restait apathique et tournait sans fin dans son bassin. Pendant 2 mois, elle refusa la nourriture inappropriée qu'on lui présentait (cœur de cheval, langue de baleine, pieuvre...). Finalement, au bout de presque 2 mois, Moby Doll accepta volontiers de manger de la morue-lingue ! Malheureusement, à cette époque, on ignorait les besoins essentiels des orques, et cette méconnaissance fut fatale au mammifère marin. Le 9 octobre 1964, l'orque est retrouvée morte dans son bassin. L'autopsie révéla plusieurs causes au décès. Une infection fongique et une complication infectieuse de sa blessure avaient déjà affaibli Moby Doll. L'animal, qui n'arrivait plus à lutter pour rester à la surface d'une eau trop pauvre en sel, s'est tragiquement noyé. Le rapport indiqua également que l'orque était en réalité un jeune mâle. Les journaux du monde entier rendirent hommage à Moby Doll, et l'opinion publique envers les orques changea radicalement.

Morgan – Morgan a été secourue en juin 2010 alors qu'elle errait seule dans les eaux néerlandaises, en état de malnutrition. La petite orque, âgée d'environ 6 ans, a été transportée au delphinarium de Harderwijk (Pays-Bas) où elle est restée plus d'un an. Le delphinarium avait obtenu une autorisation de capture «pour réhabilitation et relâche». Malgré tout, en novembre 2011, après qu'un tribunal néerlandais ait décidé que le retour de Morgan dans l'océan n'était pas envisageable, elle a été envoyée au Loro Parque (Espagne) où elle est maintenue en captivité depuis lors. Cette décision a été prise alors même que des spécialistes des orques avaient élaboré un plan détaillé pour sa libération afin qu'elle rejoigne sa famille. L'audience d'appel tenue devant la Haute Cour néerlandaise en décembre 2013 n'avait malheureusement pas abouti.



Springer (A73) – Orque résidente du Nord née fin 1999 ou début 2000, issue d'un groupe d'épaulards qui fréquente chaque été les eaux au large de l'île de Vancouver, en Colombie-Britannique (Canada). En 2002, la femelle alors âgée de 2 ans, et depuis peu orpheline, a été découverte émaciée et isolée loin du territoire de son groupe. Un vif débat public s'est engagé lorsque la National Marine Fisheries Service a décidé de capturer l'orque pour lui faire réintégrer son groupe. Le 12 juin 2002, sa capture a été organisée et elle est déplacée vers un centre de Manchester, dans l'État de Washington. Après un traitement médicalisé et une brève période de réhabilitation, Springer a été relâchée par le ministère canadien des Pêches et des Océans vers le détroit de Johnstone. Elle a réintégré son groupe, puis a été aperçue plusieurs années de suite avec celui-ci. Springer est ainsi devenue la première orque à réintégrer avec succès son groupe d'origine après une intervention humaine. En 2013, Springer a même été observée avec une jeune orque, Spirit, faisant d'elle **la première orque sauvage réintégrée dans la nature à devenir maman.**

Tilikum – En 1983, à peine âgé de 2 ans, Tilikum a été arraché à son milieu sauvage et familial au large de l'Islande. L'épaulard mâle a ensuite vécu au parc canadien *Sealand of the Pacific*, en Colombie-Britannique. C'est alors qu'un premier drame a eu lieu lorsque le 20 février 1991, une apprentie-soigneuse du nom de Keltie Byrne est noyée par les orques Tilikum, Nootka IV et Haida II. La fermeture du parc a suivi et les épaulards ont été vendus au géant américain SeaWorld, Tilikum intégrant la succursale d'Orlando. En 1999, on soupçonnera l'orque d'avoir tué Daniel P. Dukes, un homme s'étant introduit de nuit dans le parc. **Le 24 février 2010, à la fin d'un spectacle, l'animal s'attaquera violemment à sa dresseuse Dawn Brancheau, jusqu'à la tuer** dans d'atroces conditions. Le documentaire *Blackfish* de Gabriela Cowperthwaite, sorti en 2013, retrace la vie de Tilikum, mettant en lumière les souffrances psychologiques et physiques dont l'orque a été victime durant toutes ses années de captivité. La réalisatrice s'interroge sur ce qui a pu pousser un animal normalement inoffensif pour l'homme à l'attaquer. Malgré les pétitions demandant sa libération, SeaWorld a toujours souhaité garder Tilikum. En effet, ce dernier était utilisé comme mâle reproducteur dans son programme d'insémination artificielle (plus de la moitié des orques étant ses descendants). Le 8 mars 2016, Seaworld a publié un communiqué annonçant que l'épaulard souffrait d'une «grave infection pulmonaire d'origine bactérienne». Les traitements n'y feront rien et Tilikum décèdera le 6 janvier 2017, à l'âge de 36 ans.

Wanda – **Wanda a été la première orque capturée par les hommes, le 18 novembre 1961**, sur les rives de Newport Harbor en Californie. Sa capture, dirigée par des hommes du parc *Marineland of the Pacific*, a duré toute une journée et a difficilement abouti, sous les huées de la foule qui soutenait l'animal. Par la suite, l'orque vaincue a été transférée par camion au parc d'attraction situé dans le Comté de Los Angeles, en Californie. Elle a été installée dans un petit bassin de 30 m de long sur 15 m de large d'une profondeur inférieure à 6 m. Wanda n'a pas supporté ses nouvelles conditions de vie. L'orque désespérée a passé 2 jours à cogner

violemment les parois du bassin, avant de convulser et de rendre l'âme. (Source: [Remembering Wanda, The First Killer Whale Taken Into Captivity](#)).

Conclusion

Comme Gabriela Cowperthwaite, on peut s'interroger sur ce qui a pu pousser des hommes à confiner des animaux aussi grandioses que les cétacés ?

Les précurseurs, les «montreurs de monstres», les croyaient certainement dénués de conscience. Les autres, au cœur noir, ont écouté l'appât du gain.

Sous de faux prétextes, des hommes ont arraché des géants des mers à leur famille et aux vibrations de l'océan. Ils les ont enfermés dans des cercueils. Ils ont séduit des gens avec des sourires de dauphins, du sensationnel et de vagues bribes de savoir.

Dans le même temps, des hommes au cœur blanc ont dénoncé ces folies d'un autre temps. Ils ont prêté leurs voix à ces animaux fabuleusement conscients et dotés de cultures complexes, méritant autant que nous la vie. La liberté aussi.

Nous avons une dette envers tant d'individus sacrifiés. Cela commence par la fin des captures de leurs frères sauvages, et par la préservation de leurs habitats naturels.

Parallèlement, nous devons stopper les programmes d'élevage dans notre monde, pour empêcher le cercle vicieux de la repopulation des parcs marins en cétacés.

Nous devons réorienter le divertissement vers plus d'éthique et d'éducation, avec des spectacles sans faune sauvage, ou en réalité augmentée, et mettre en scène des animatroniques, plus vrais que nature.

Notre société voit naître une évolution des consciences en matière de bien-être animal. Elle se dote même de règles juridiques, plus protectrices des cétacés, des animaux en général. Il faut encore veiller à ce qu'elles durent et soient sans failles.

Nous devons aider la population actuelle de cétacés captifs. Charles Vinick nous dit que les orques comme Lolita ont rapporté à leurs propriétaires humains des millions de dollars, et diverti d'innombrables personnes. «Nous devons à tous ces animaux captifs la possibilité de vivre dans un environnement aussi proche que possible de leur environnement naturel.»

Le spectacle est terminé. Maintenant, coûte que coûte, aidons-les.

Sources

[Réseau-Cétacés](#)

[Vie-publique.fr](#), notamment l'article [Bien-être animal: une préoccupation croissante](#)

[Légifrance](#)

[CITES](#)

[Directive 1999/22/CE du 29 mars 1999, relative à la détention d'animaux sauvages dans un environnement zoologique](#)

[Règlement \(CE\) n° 338/97 du Conseil du 09/12/96 relatif à la protection des espèces de faune et de flore sauvages par le contrôle de leur commerce](#)

[Rapport Behind the smile – The multi-billion dollar dolphin entertainment industry](#) de l'ONG World Animal Protection

[CETABASE](#)

Ancien site dauphinlibre.be du regretté Yvon Godefroid

[Wikipedia](#)

[Arrêté du 3 mai 2017 fixant les caractéristiques générales et les règles de fonctionnement des établissements présentant au public des spécimens vivants de cétacés](#)

[LOI n° 2021-1539 du 30 novembre 2021 visant à lutter contre la maltraitance animale et conforter le lien entre les animaux et les hommes](#)

[Site du Ministère de l'Écologie et des Territoires, et du ministère de la Transition énergétique](#)

© David Delpouy – Réseau-Cétacés

© Photo à la Une – Sandra Guyomard – Réseau-Cétacés

